



Institut d'Informations
et de Conjonctures
Professionnelles

Mars 2017



RAPPORT DE BRANCHE

Laboratoires de Biologie Médicale Extra Hospitaliers

Données 2015

Institut d'Informations et de Conjonctures Professionnelles

11 bis, rue Christophe Colomb – 75008 Paris – Tél. : +33 (0)1 47 20 30 33 – Fax : +33 (0)1 47 20 84 58 – www.iplusc.com



Sommaire

Univers étudié et rappels méthodologiques	3
Partie 1. Données économiques	6
Chapitre 1 : Positionnement de la profession	7
Chapitre 2 : Dénombrement de la profession	12
Partie 2. Données sociales	25
Chapitre 1 : Effectifs salariés	26
Chapitre 2 : Mouvements de personnel	41
Chapitre 3 : Rémunération	50
Chapitre 4 : Conditions de travail et divers	54
Synthèse	70



Univers étudié et rappels méthodologiques

Univers étudié

Cette édition du rapport de branche des Laboratoires de Biologie Médicale Extra Hospitaliers propose un bilan de **l'année 2015** et couvre deux sujets distincts qui structurent le rapport en deux volets :

Un dénombrement de la profession

à partir des données disponibles (Insee, Acooss, Klésia, DREES Cnamts et Cofrac) et des données d'enquêtes I+C

Un état des lieux de l'emploi, des conditions de travail, de la formation et des rémunérations

à partir des données I+C et Actalians

Les résultats sont présentés selon quatre strates de tailles définies par l'effectif présent au 31 décembre 2015 :

1. Les entreprises de **1 à 9 salariés**
2. Les entreprises de **10 à 49 salariés**
3. Les entreprises de **50 à 199 salariés**
4. Les entreprises de **200 salariés et plus**

L'univers étudié est composé des **Laboratoires d'analyses médicales (code NAF 86.90B) d'au moins un salarié.**



Univers étudié et rappels méthodologiques

Rappels méthodologiques

1- Phase préliminaire - *de juin à août 2016*

- Recherches documentaires (sources existantes)
- Finalisation du questionnaire en Réunion Plénière
- Test du questionnaire



2 - Réalisation des enquêtes - *de septembre à décembre 2016*

- Routage mail des questionnaires par les syndicats
- Constitution d'un fichier de laboratoires
- Identification des contacts et de leurs adresses mails
- Relances téléphoniques et mails



Univers étudié et rappels méthodologiques

Rappels méthodologiques

3 - Constitution de la base de données - d'octobre à décembre 2016

- Constitution de la base de données :

787 sites de laboratoires et **11 923** salariés

soit des taux de représentativité de **22 %** en nombre de sites

et de **28,5 %** en nombre de salariés

	1 à 49 salariés	50 salariés et plus	Ensemble
Taux de représentativité salarié	13 %	33 %	28,5 %



4 - Traitement et Analyse - de décembre 2016 à février 2017

- Traitement statistique des informations
- Analyse des résultats
- Rédaction et présentation du rapport de branche



Partie 1. Données économiques

Exercice 2015

- Exploitation des sources :
- INSEE
 - ACOSS
 - KLESIA
 - I+C
 - CNAMTS
 - DREES
 - COFRAC



Chapitre 1. Positionnement de la profession

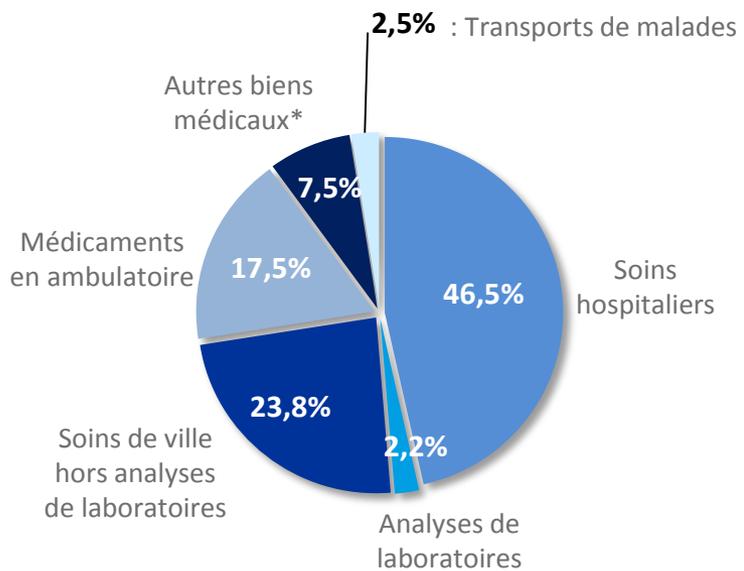
1.1 – Consommation de soins et de biens médicaux

194,5 milliards d'euros

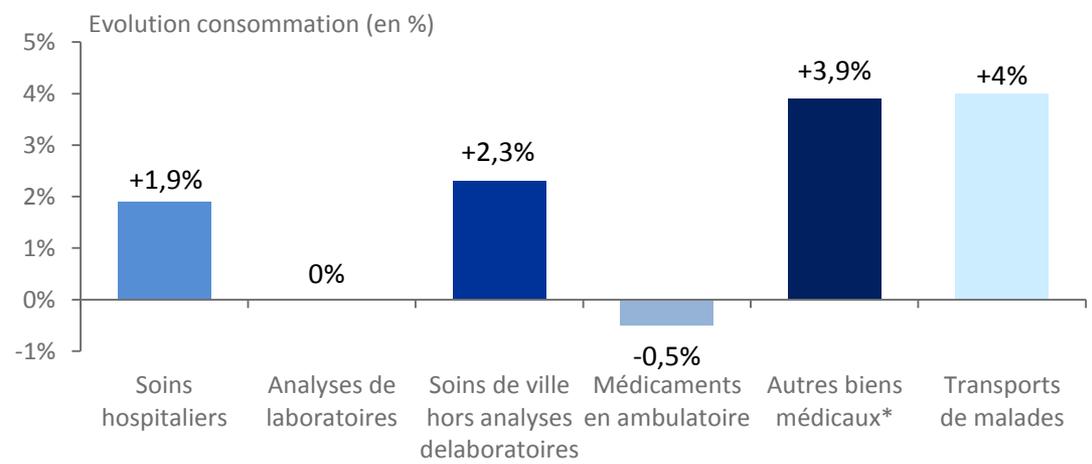
Consommation de soins et de biens médicaux en 2015

+ 1,8 %
2015/2014

Répartition de la consommation de soins et de biens médicaux



Détail de l'évolution 2015/2014 de la consommation de soins et de biens médicaux



* Optique, orthèses, prothèses, VHP, aliments, matériel et pansements

Source : DREES, Compte de la santé/ exploitation I+C



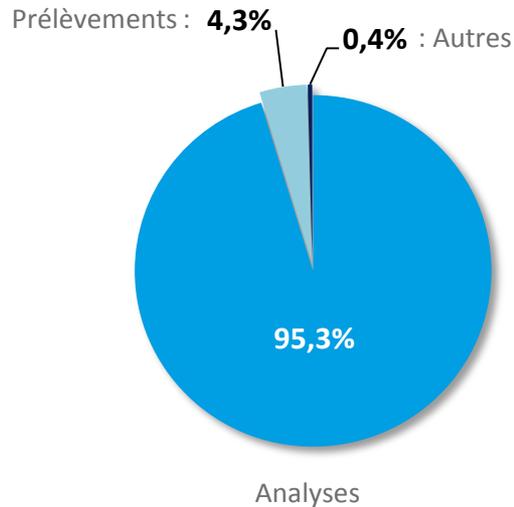
Chapitre 1. Positionnement de la profession

1.2 – Remboursements de soins en laboratoire de l'assurance maladie

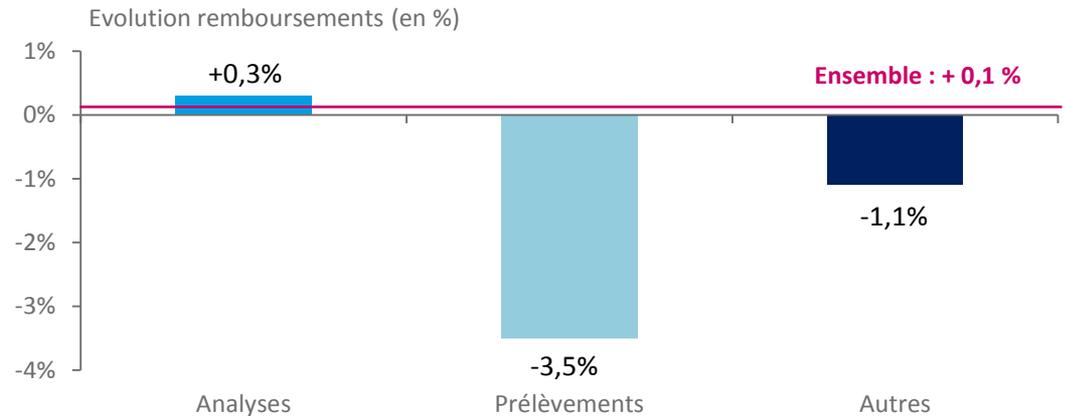
Remboursements de soins en laboratoire en 2015

+ 0,1 %
2015/2014

Répartition du montant global des remboursements de soins en laboratoire selon les actes



Détail de l'évolution 2015/2014 des remboursements de soins en laboratoire selon les actes



Source : Cnamts - Assurance Maladie - Régime générale de l'assurance maladie / exploitation I+C



Chapitre 1. Positionnement de la profession

1.2 – Remboursements de l'assurance maladie

Top 10 des actes de biologie remboursés en 2015
(hors actes de dispositions générales)

	% du montant global remboursé	Evolution du montant 2015/2014	Evolution prix moyen 2015/2014
HEMOGRAMME Y COMPRIS PLAQUETTES (NFS , NFP)	9 %	+ 1,4 %	- 2,2 %
EX MICROBIO URINES (ECBU)	4 %	+ 1,3 %	0 %
SANG : EXPLORATION D'UNE ANOMALIE LIPIDIQUE	3 %	- 1,4 %	- 3,5 %
T.S.H. (SANG)	3 %	+ 5,1 %	- 1 %
INR : TEMPS DE QUICK EN CAS DE TRAITEMENT PAR AVK	3 %	- 1,6 %	0 %
HBA1C (DOSAGE) (SANG)	3%	0 %	- 4 %
SANG : IONOGRAMME (NA+K+ EVENTUELLEMENT CL)	2 %	+ 0,7 %	- 4,7 %
FERRITINE (DOSAGE) (SANG)	2 %	+ 3,5 %	- 2,8 %
TRANSAMINASES (ALAT ET ASAT, TGP ET TGO)(SANG)	2 %	+ 5,6 %	0 %
PEPTIDES NATRIURETIQUES (ANP, BNP, NT-PROBNP) (DOSAGE) (SANG)	2 %	+ 8,8 %	- 0,4 %

Source : Cnamts - Assurance Maladie - Régime générale de l'assurance maladie / exploitation I+C



Chapitre 1. Positionnement économique de la profession

1.3 – Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la profession des laboratoires de Biologie Médicale Extra Hospitaliers est de **5,1 milliards d'€ TTC** en 2015, soit une activité stable par rapport à 2014 (source I+C, à périmètre constant).

5,1 milliards d'euros T.T.C

Chiffre d'affaires de la profession en 2015



(source I+C)



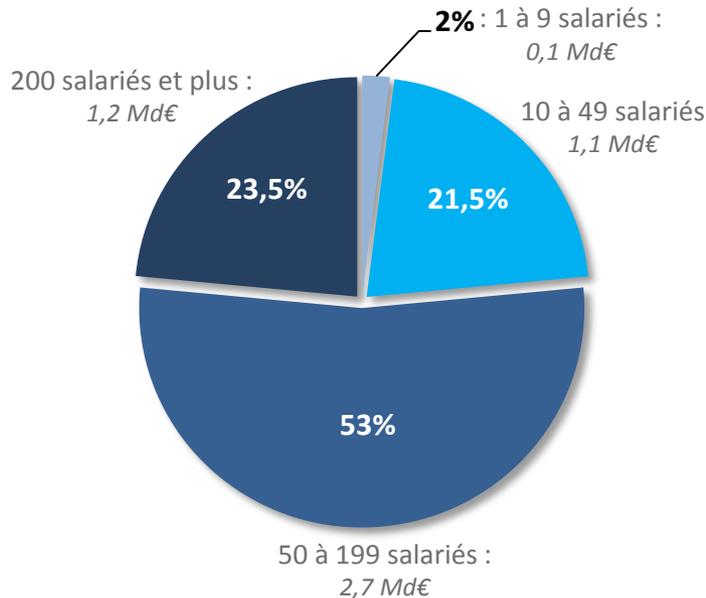
Chapitre 1. Positionnement économique de la profession

1.3 – Chiffre d'affaires

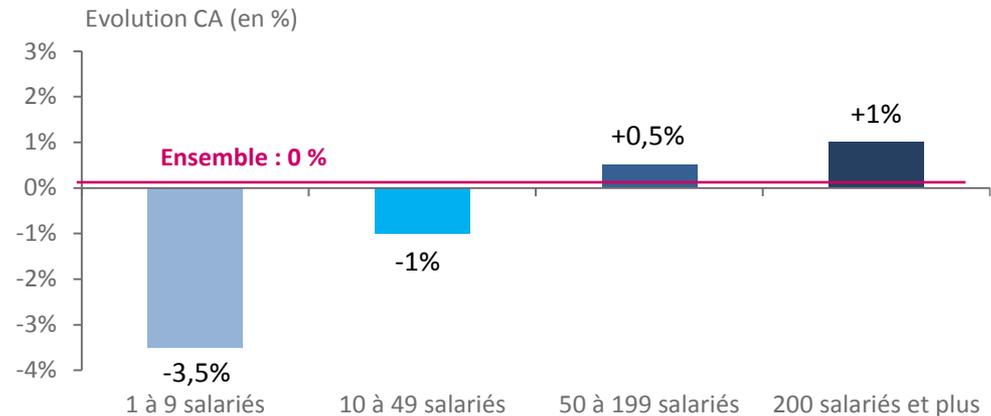
Les entreprises de **50 à 199 salariés représentent plus de la moitié** (53 %) du chiffre d'affaires de la profession (source I+C).

L'activité des entreprises fluctue selon leur taille : alors que le chiffre d'affaires des entreprises de moins de 10 salariés recule de 3,5 % en 2015 (à un an d'intervalle), celui des 200 salariés et plus progresse de 1 %.

Répartition du chiffre d'affaires TTC selon la taille des entreprises



Détail de l'évolution du chiffre d'affaires 2015/2014 selon la taille des entreprises



(source I+C)



Chapitre 2. Dénombrement de la profession

2.1 – Les entreprises

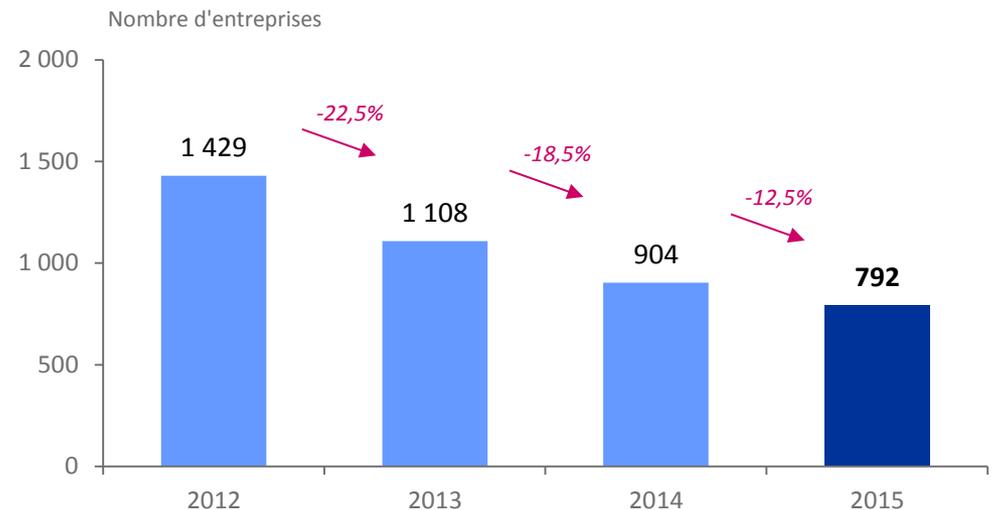
En 2015, la profession des Laboratoires d'analyses médicales dénombre **792 entreprises** (source INSEE), soit un fléchissement de **12,5 %** à un an d'intervalle et de 44,5 % depuis 2012.

792 entreprises employant
au moins un salarié

Nombre d'entreprises
de la profession en 2015

- 12,5 %
2015/2014

Evolution 2012-2015
Nombre d'entreprises employant au moins un salarié



(source INSEE; code NAF: 86.90B Laboratoires d'analyses médicales)



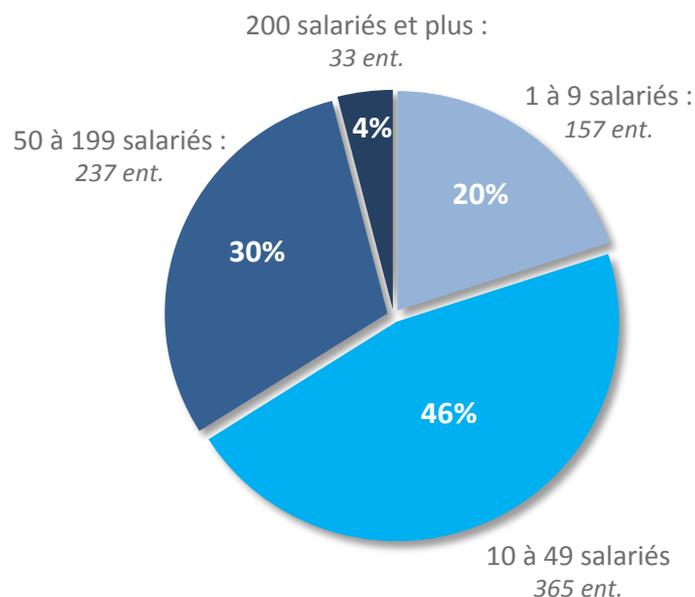
Chapitre 2. Dénombrement de la profession

2.1 – Les entreprises

La taille moyenne des 792 entreprises croît significativement chaque année (source INSEE).

Les entreprises des strates 50 à 199 salariés et 200 salariés et plus renforcent progressivement leur poids dans la profession depuis 2012. Les entreprises de 50 salariés et plus représentent désormais plus d'une entreprise sur trois (34 %).

Répartition des entreprises selon leur taille



Evolution 2012-2015
Répartition des entreprises selon leur taille

	2012	2013	2014	2015
1 à 9 salariés	36 %	30,5 %	23,5 %	20 %
10 à 49 salariés	48,5 %	46,5 %	46,5 %	46 %
50 à 199 salariés	14,5 %	21 %	27 %	30 %
200 salariés et plus	1 %	2 %	3 %	4 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %

(source INSEE; code NAF: 86.90B Laboratoires d'analyses médicales)



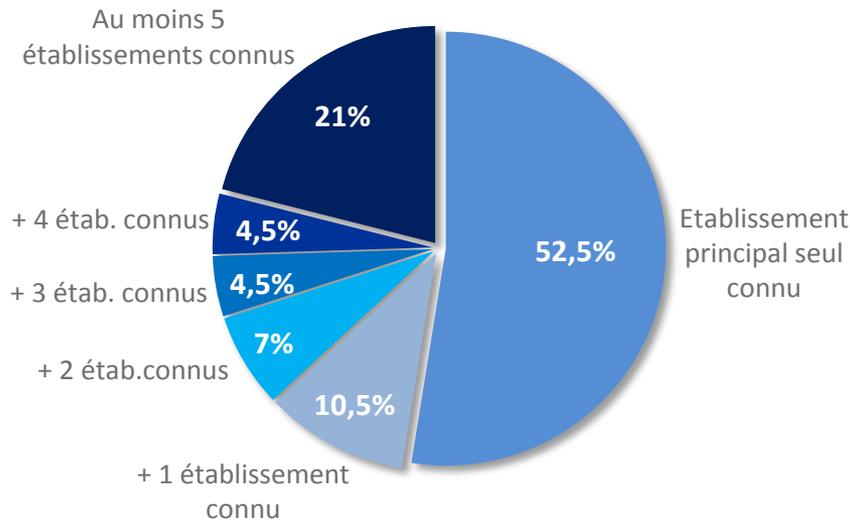
Chapitre 2. Dénombrement de la profession

2.1 – Les entreprises

En 2015, les entreprises avec **un seul établissement connu** représentent toujours plus de **la moitié des entreprises de la profession** (source KLESIA).

Le nombre d'entreprises avec au moins 5 établissements connus progresse de 3 points à un an d'intervalle.

Répartition des entreprises en 2015
selon le nombre d'établissements



Evolution 2014-2015
Répartition des entreprises selon le nombre d'établissements

	2014	2015
Etablissement principal seul connu	55,5 %	52,5 %
+ 1 établissement connu	10,5 %	10,5 %
+ 2 établissements connus	6,5 %	7 %
+ 3 établissements connus	4,5 %	4,5 %
+ 4 établissements connus	5 %	4,5 %
Au moins 5 établissements connus	18 %	21 %
Ensemble	100 %	100 %

(source KLESIA)

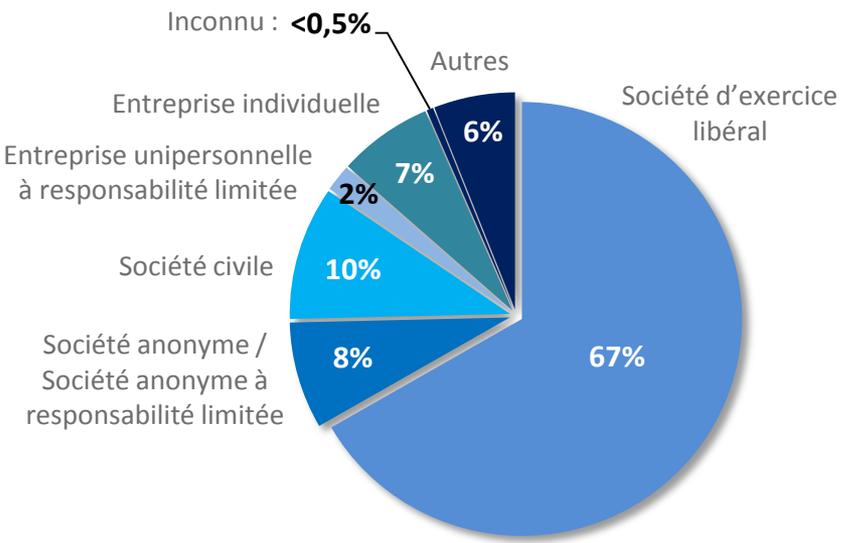


Chapitre 2. Dénombrement de la profession

2.1 – Les entreprises

67 % des entreprises de la profession sont exploitées sous la forme d'une **Société d'Exercice Libéral (SEL)** en 2015, soit 2 points de plus qu'en 2014 (source KLESIA).

Répartition des entreprises en 2015 selon leur statut juridique



Evolution 2014-2015
Répartition des entreprises selon leur statut juridique

	2014	2015
Société d'exercice libéral	65 %	67 %
Société anonyme / Société anonyme à responsabilité limitée	9 %	8 %
Société civile	10 %	10 %
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée	2 %	2 %
Entreprise individuelle	9 %	7 %
Inconnu	< 0,5 %	< 0,5 %
Autres	5 %	6 %
Ensemble	100 %	100 %

(source KLESIA)



Chapitre 2. Dénombrement de la profession

2.2 – Les établissements

En 2015, la profession dénombre **3.612 établissements** (source ACOSS), soit un léger fléchissement de **1 %** à un an d'intervalle. Le nombre moyen d'établissements par entreprise est ainsi de 4,6.

3 612 établissements
employant au moins un salarié

Nombre d'établissements
dans la profession en 2015

- 1 %
2015/2014

Evolution 2012-2015
Nombre d'établissements employant au moins un salarié



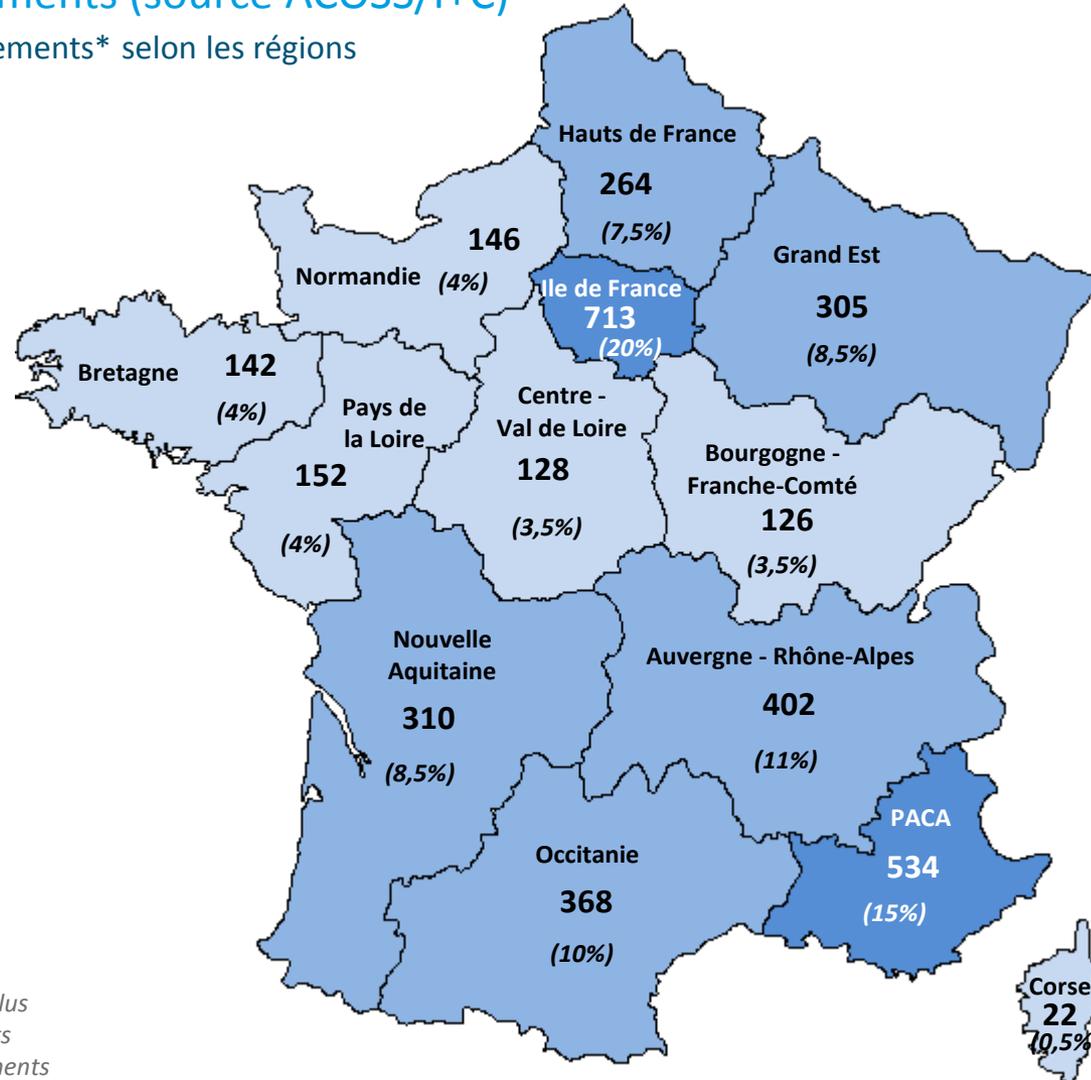
(source ACOSS; code NAF: 86.90B Laboratoires d'analyses médicales)



Chapitre 2. Dénombrement de la profession

2.2 – Les établissements (source ACOSS/I+C)

Répartition des établissements* selon les régions



(source ACOSS/exploitation I+C; code NAF: 86.90B Laboratoires d'analyses médicales)

* parmi ceux employant au moins un salarié



Chapitre 2. Dénombrement de la profession

2.2 – Les établissements

Comparaison de la répartition des établissements* de la profession
à celle de la population française

	Répartition des établissements de la profession	Répartition de la population française
Auvergne Rhône-Alpes	11 %	12,5 %
Bourgogne Franche Comté	3,5 %	4,5 %
Bretagne	4 %	5 %
Centre Val de Loire	3,5 %	4 %
Corse	0,5 %	0,5 %
Grand Est	8,5 %	8,5 %
Hauts de France	7,5 %	9 %
Ile de France	20 %	19 %
Normandie	4 %	5 %
Nouvelle Aquitaine	8,5 %	9 %
Occitanie	10 %	9 %
Provence – Alpes – Côte d’Azur	15 %	8 %
Pays de la Loire	4 %	6 %
Ensemble	100 %	100 %

(source ACOSS)

(source INSEE)

* parmi ceux employant au moins un salarié



Chapitre 2. Dénombrement de la profession

2.3 – Les accréditations Cofrac

L'Etat d'avancement de la démarche d'accréditation

	Accréditations effectives <i>au 01/11/16</i>	Processus d'accréditation en cours (première décision défavorable conditionnelle* prononcée <i>au 31/10/16</i>)	Processus d'accréditation en cours (évaluation initiale réalisée <i>au 31/10/16</i> et décision non prononcée)	Évaluation initiale non réalisée <i>au 31/10/16</i> , à la demande des LBM	Total	Évaluation d'extension prioritaire** non réalisée <i>au 31/10/16</i>
Nombre de LBM privés et publics non hospitaliers	553	58	30	6	647	98

* Décision qui pourra être revue après vérification de la maîtrise de situations d'écart

** Demandes prioritaires par la DGS concernant des LBM accrédités mais dont l'accréditation ne porte pas sur 50% des examens qu'ils pratiquent et/ou n'inclut pas au moins un examen relevant de chacune des familles d'examen de biologie médicale réalisées.

Source Cofrac



Chapitre 2. Dénombrement de la profession

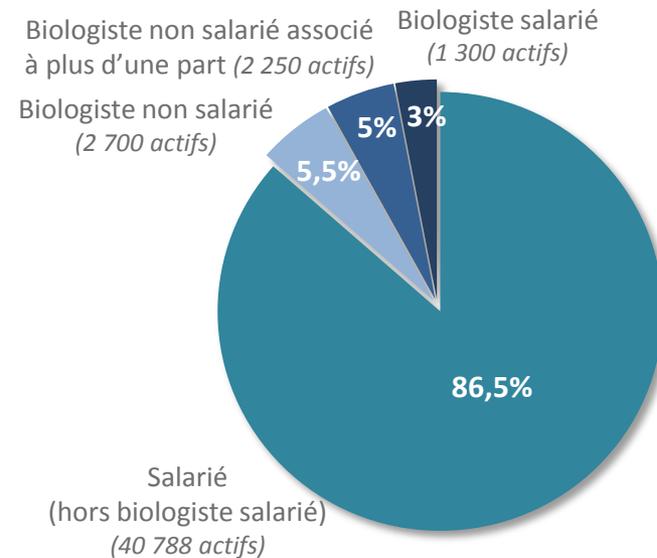
2.4 – Les actifs

Au 31 décembre 2015, la profession des laboratoires de Biologie Médicale Extra Hospitaliers dénombre **47.038 actifs** (source I+C/ACOSS), soit 89,5 % de salariés, 5,5 % de Biologistes non salariés et 5 % de Biologistes non salariés associés à plus d'une part.

47 038 Actifs

Nombre d'actifs dans la profession en 2015

Répartition des actifs en 2015
selon leur statut



(source I+C / ACOSS)



Chapitre 2. Dénombrement de la profession

2.5 – Les salariés

Au 31 décembre 2015, la profession compte **42.088 salariés** (source ACOSS), soit une très légère augmentation de 0,5 % par rapport à 2014. Les salariés représentent 37 950 équivalents temps plein en 2015.

42 088

 salariés

Nombre de salariés

dans la profession en 2015

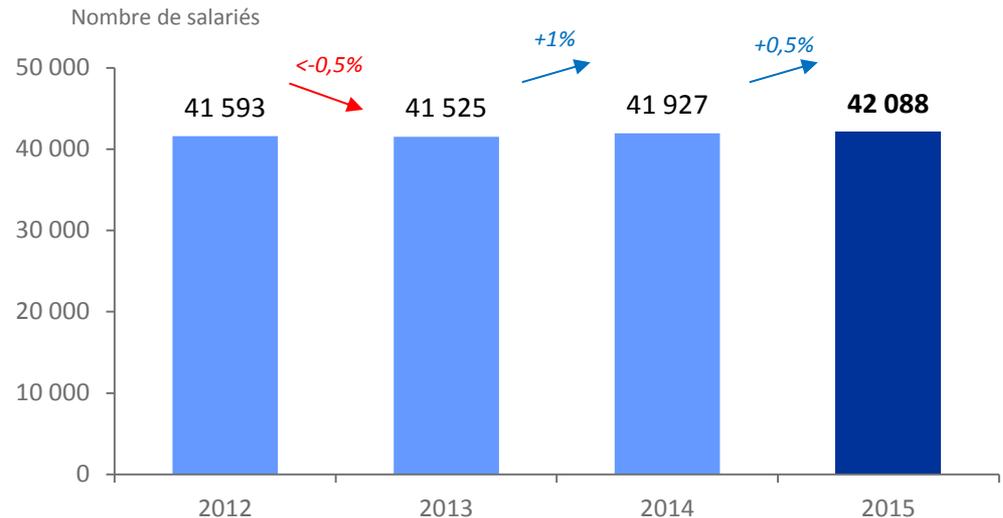


Soit **37 950** ETP 2015

Nombre d'ETP

dans la profession en 2015

Evolution 2012 - 2015
Nombre de salariés



(source I+C / ACOSS)

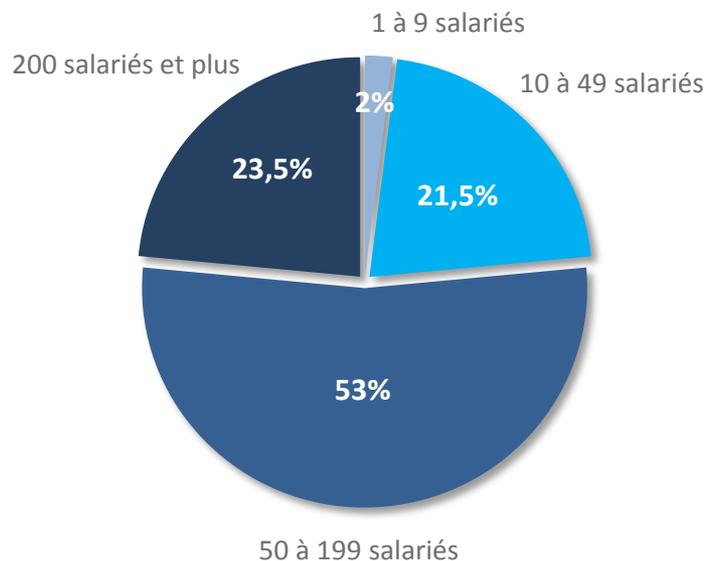


Chapitre 2. Dénombrement de la profession

2.5 – Les salariés

Plus de **trois salariés sur quatre** de la branche exercent leur profession dans une entreprise **d’au moins 50 salariés** (source I+C/ ACOSS).

Répartition des salariés selon la taille de l’entreprise



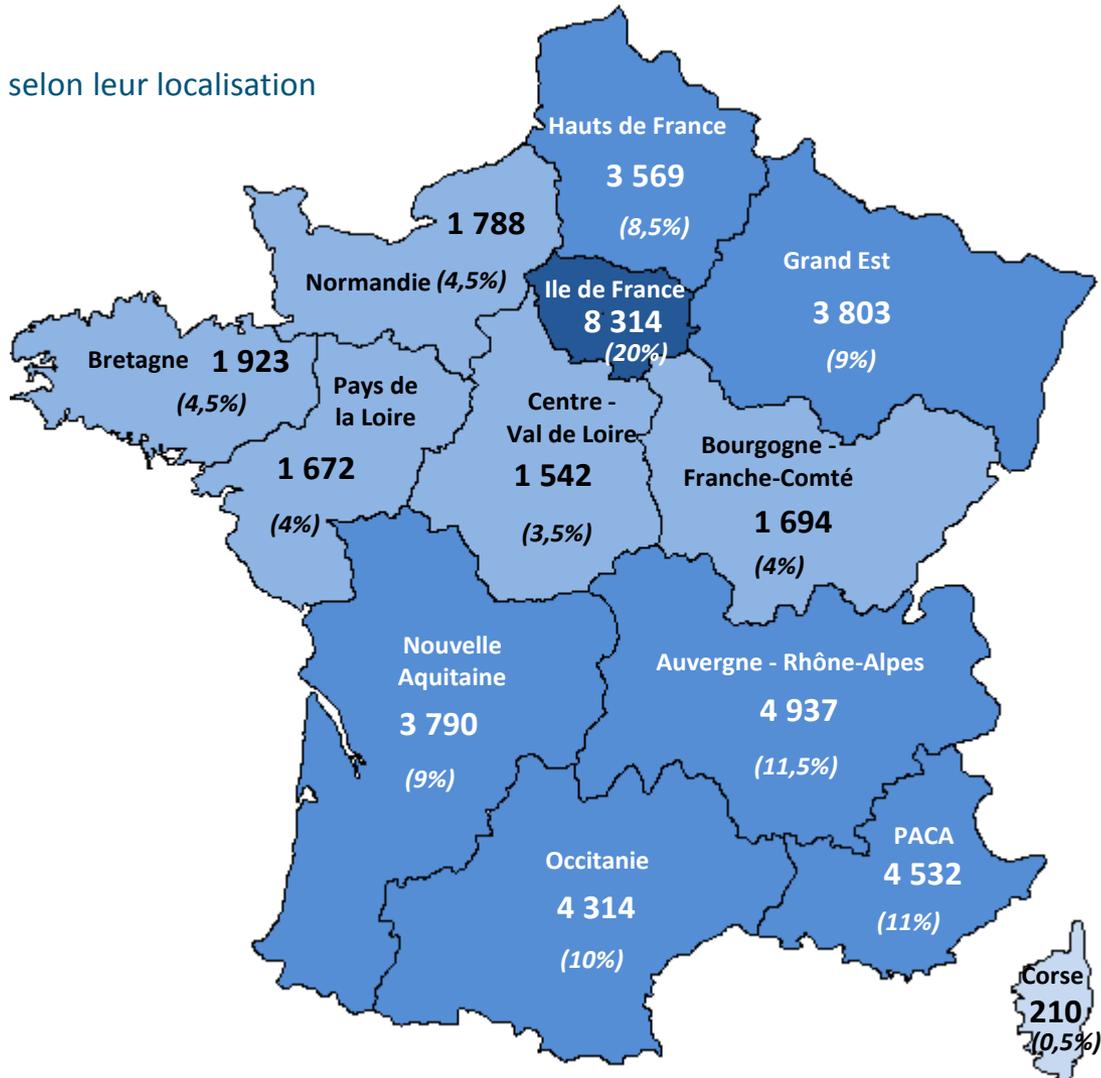
(source I+C / ACOSS)



Chapitre 2. Dénombrement de la profession

2.5 – Les salariés

Répartition des salariés selon leur localisation



- 5.000-10.000 salariés
- 2.000-5.000 salariés
- 1.000-2.000 salariés
- Moins de 1.000 salariés

(source ACOSS/exploitation I+C; code NAF: 86.90B Laboratoires d'analyses médicales)

Source ACOSS

* parmi ceux employant au moins un salarié



Chapitre 2. Dénombrement de la profession

2.5 – Les salariés

Taille moyenne des établissements selon les régions et la densité des régions

	Nombre moyen de salariés par établissement	Nombre de salariés pour 100.000 habitants
Auvergne Rhône-Alpes	12,3	63,5
Bourgogne Franche Comté	13,4	60
Bretagne	13,5	59
Centre Val de Loire	12	60
Corse	9,5	65,5
Grand Est	12,5	68,5
Hauts de France	13,5	59,5
Ile de France	11,7	69,5
Normandie	12,2	53,5
Nouvelle Aquitaine	12,2	65
Occitanie	11,7	76
Provence – Alpes – Côte d’Azur	8,5	91,5
Pays de la Loire	11	45,5
Ensemble	11,6	66

(source ACOSS)

(source ACOSS / INSEE)



Partie 2. Données sociales

Exercice 2015

- Exploitation des sources :
- I+C
 - ACTALIANS



Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

1.2.1- selon le sexe

En 2015, la profession compte près de 9 femmes pour 1 homme. Le part d'hommes est plus élevée dans les entreprises de taille plus importante (13,5 % dans les entreprises de 200 salariés et plus).

Répartition des salariés
selon leur sexe

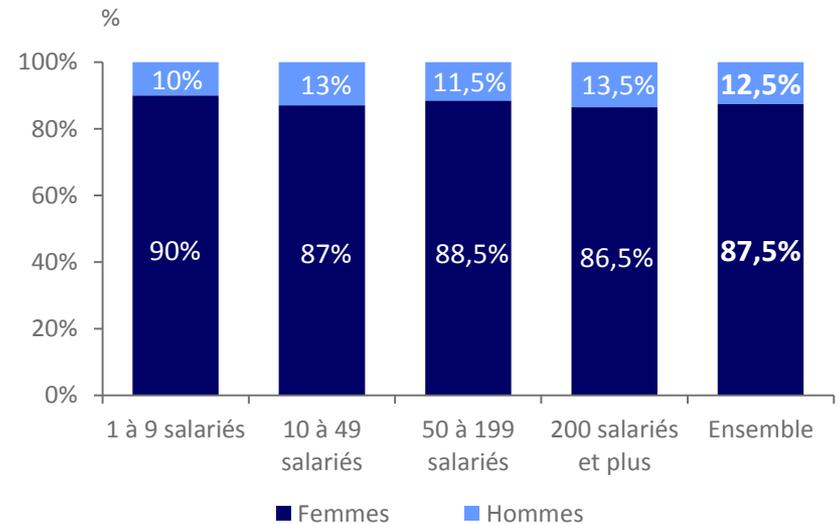


12,5 %
5 250 personnes



87,5 %
36 838 personnes

Selon la taille des entreprises





Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

1.2.2 - Selon l'âge

En 2015, l'âge moyen dans la profession est de 42,5 ans, soit 41,5 ans pour les hommes et 42,5 ans pour les femmes. Les salariés apparaissent légèrement plus jeunes dans les structures les plus importantes de la profession.



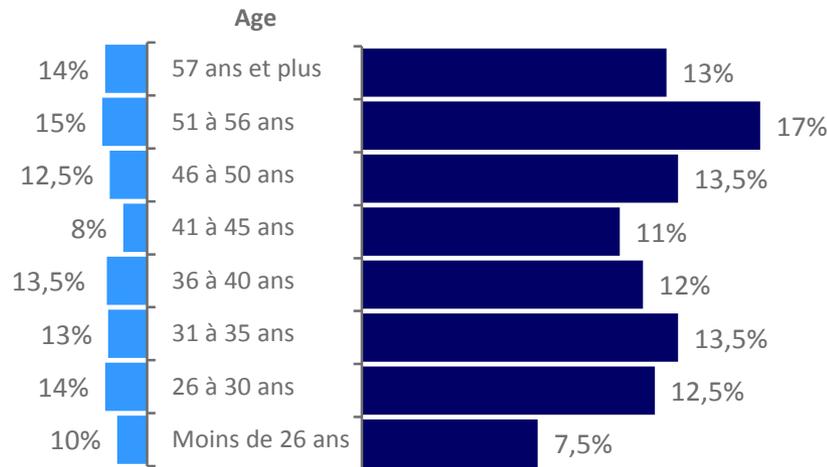
41,5 ans

42,5 ans

Age moyen des salariés
au 31 décembre 2015



42,5 ans



Selon la taille des entreprises

1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés et plus
42,5 ans	43 ans	42,5 ans	42 ans



Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

1.2.3 - Selon l'ancienneté

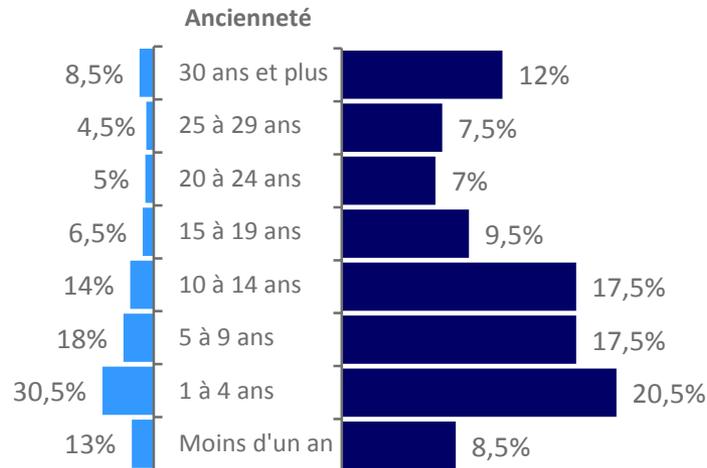
En 2015, l'ancienneté moyenne dans la profession est de 12,5 ans, soit 10 ans pour les hommes et 13 ans pour les femmes. Selon la taille des entreprises, l'ancienneté progresse avec la taille de l'entreprise.

12,5 ans

Ancienneté moyenne des salariés au 31 décembre 2015



10 ans



13 ans

Selon la taille des entreprises

1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés et plus
11,5 ans	12 ans	12,5 ans	12,5 ans



Chapitre 1 : Effectifs salariés

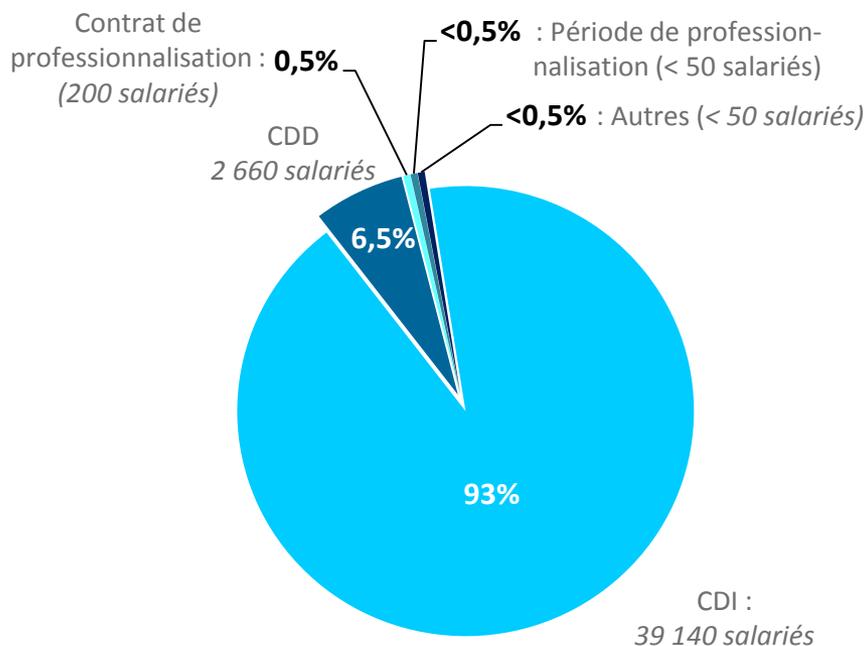
1.2. Structure des effectifs

1.2.4 - Selon la nature des contrats

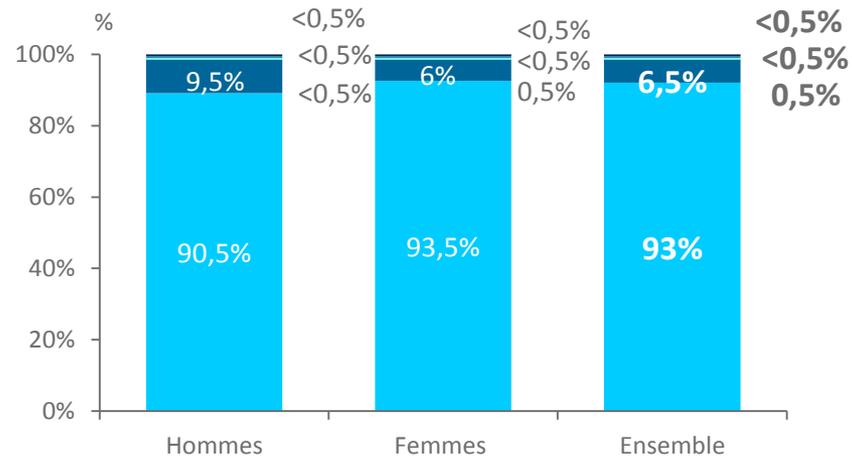
En 2015, **93 % des salariés de la profession sont en CDI et 6,5 % en CDD.**

Les entreprises de 200 salariés et plus ont une proportion de CDI parmi leurs salariés supérieure à celle de la profession.

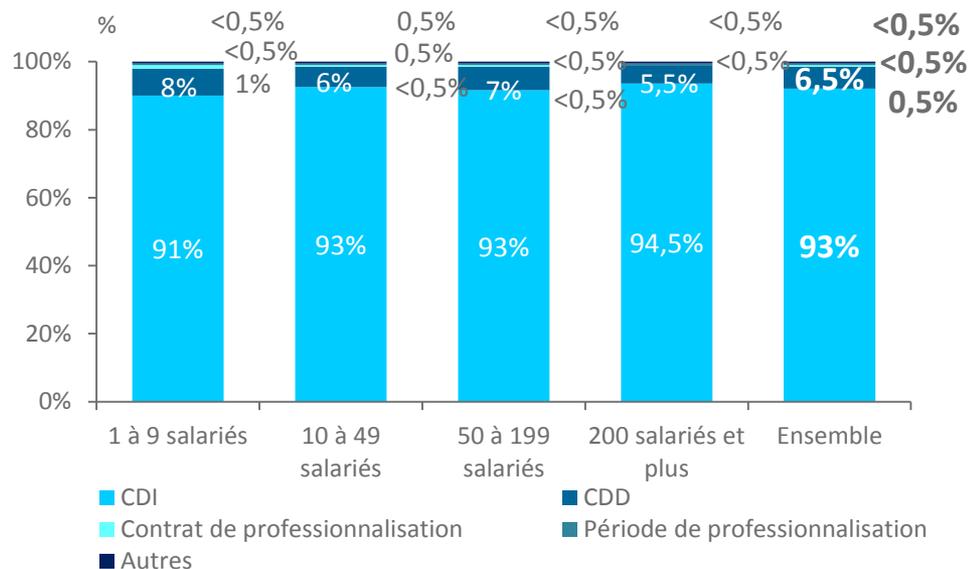
Répartition des salariés selon la nature des contrats



Selon le sexe des salariés



Selon la taille des entreprises





Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

1.2.4 - Selon la nature des contrats

La durée moyenne des contrats CDD est de 158 jours dans la profession en 2015.

Cette durée oscille entre 150 jours pour les entreprises de 1 à 9 salariés et 168 jours pour les entreprises de 50 à 199 salariés.

158 jours

Durée moyenne des
contrats CDD en 2015

Selon la taille des entreprises

1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés et plus
150 jours	157 jours	168 jours	133 jours



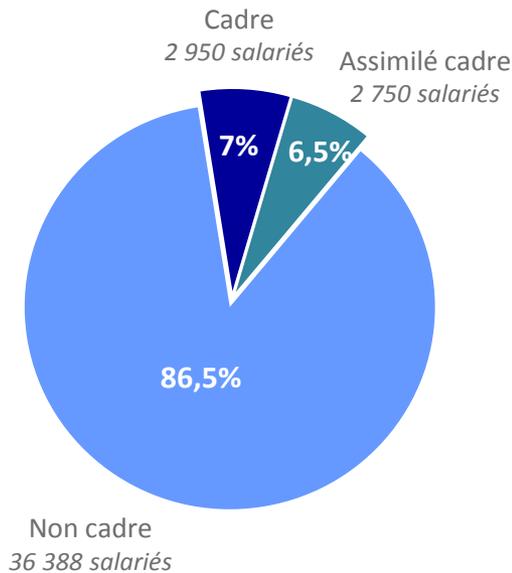
Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

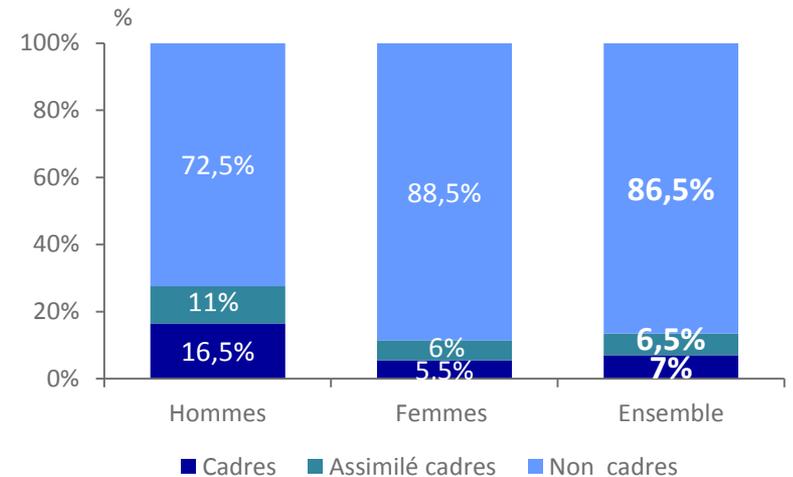
1.2.5 - Selon la qualification

En 2015, **86,5 % des salariés de la profession sont non cadres, 7 % cadres et 6,5 % assimilés cadres.** Les cadres sont proportionnellement plus nombreux chez les hommes (16,5 % d'entre eux) et dans les structures de plus petites tailles (19 % des salariés).

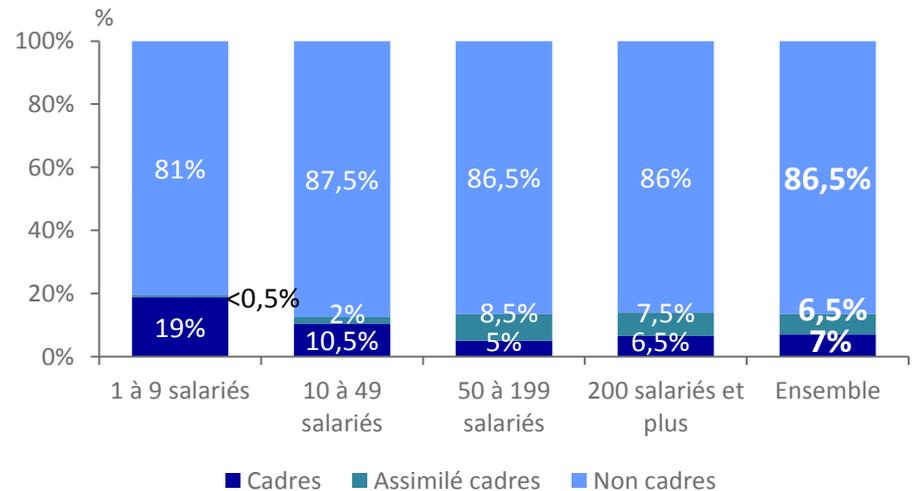
Répartition des salariés selon leur qualification



Selon le sexe des salariés



Selon la taille des entreprises





Chapitre 1 : Effectifs salariés

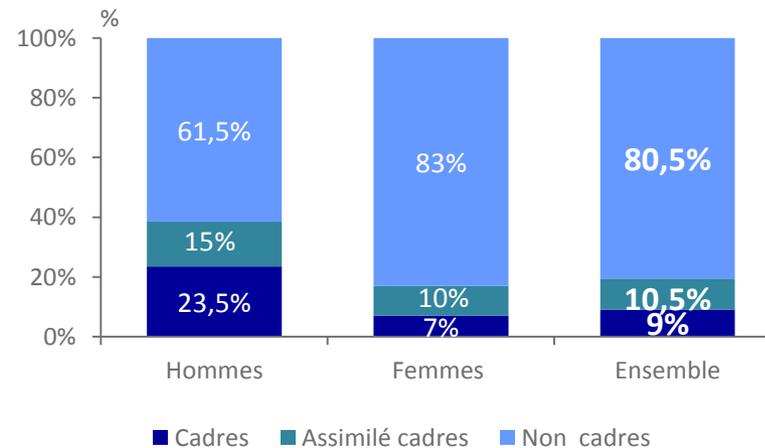
1.2. Structure des effectifs

1.2.5 - Selon la qualification

Dans la profession, les cadres (9 %) et les assimilés cadres (10,5 %) sont surreprésentés chez les salariés de plus de 55 ans (soit 19,5 % d'entre eux contre 13,5 % dans l'ensemble de la profession).

ZOOM SUR LES 55 ANS ET PLUS

Répartition des salariés de 55 ans et plus selon leur qualification





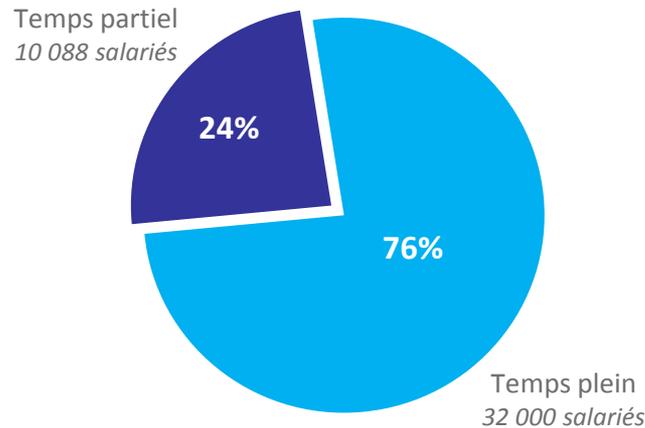
Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

1.2.6 - Selon la durée du travail

En 2015, plus des $\frac{3}{4}$ des salariés de la profession occupent un poste à temps plein.

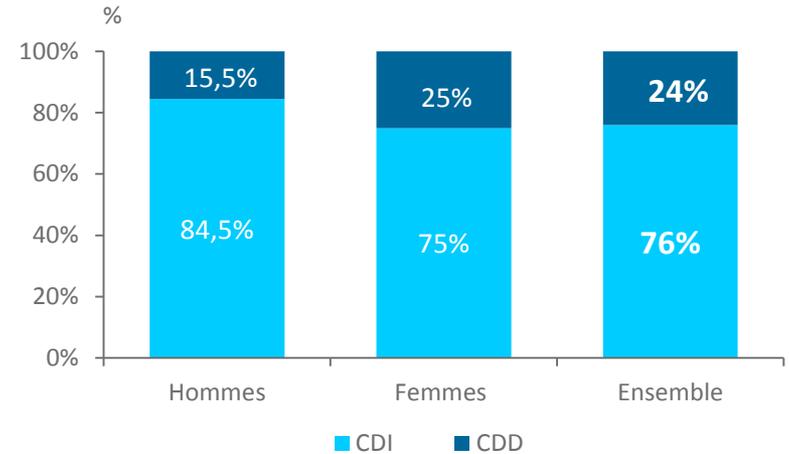
Répartition des salariés selon la durée du travail



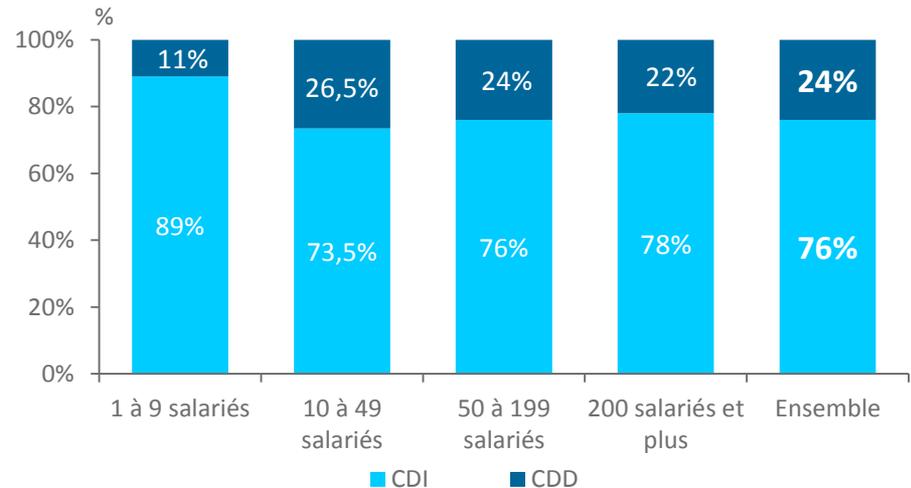
31 % des entreprises

Part d'entreprises pratiquant pour certains salariés l'annualisation du temps de travail en 2015

Selon le sexe des salariés



Selon la taille des entreprises





Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

1.2.6 - Selon la durée du travail

Les salariés à temps partiel de la profession réalisent en moyenne 24 heures par semaine.

Comme pour les cadres et les assimilés cadres, les temps partiels sont surreprésentés chez les salariés de plus de 55 ans (35,5 % d'entre eux contre 24 % dans l'ensemble de la profession).

ZOOM SUR LES TEMPS PARTIEL

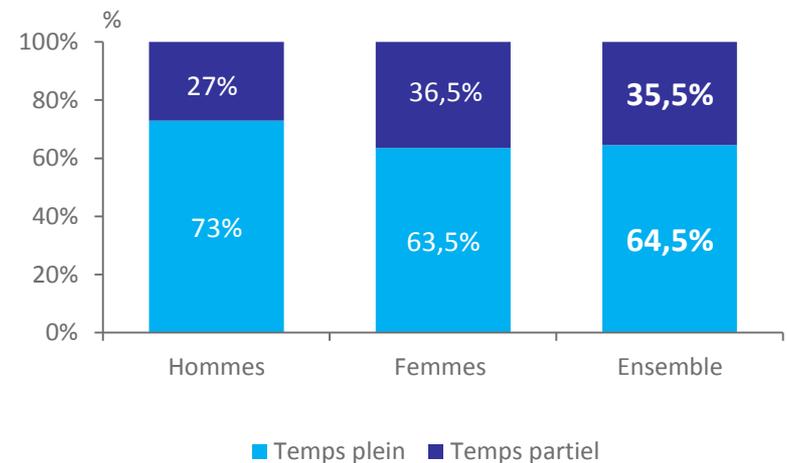
24 heures

La durée moyenne hebdomadaire de travail des salariés à temps partiel

ZOOM SUR LES 55 ANS ET PLUS

Répartition des salariés de 55 ans et plus selon la durée du travail

Selon le sexe des salariés



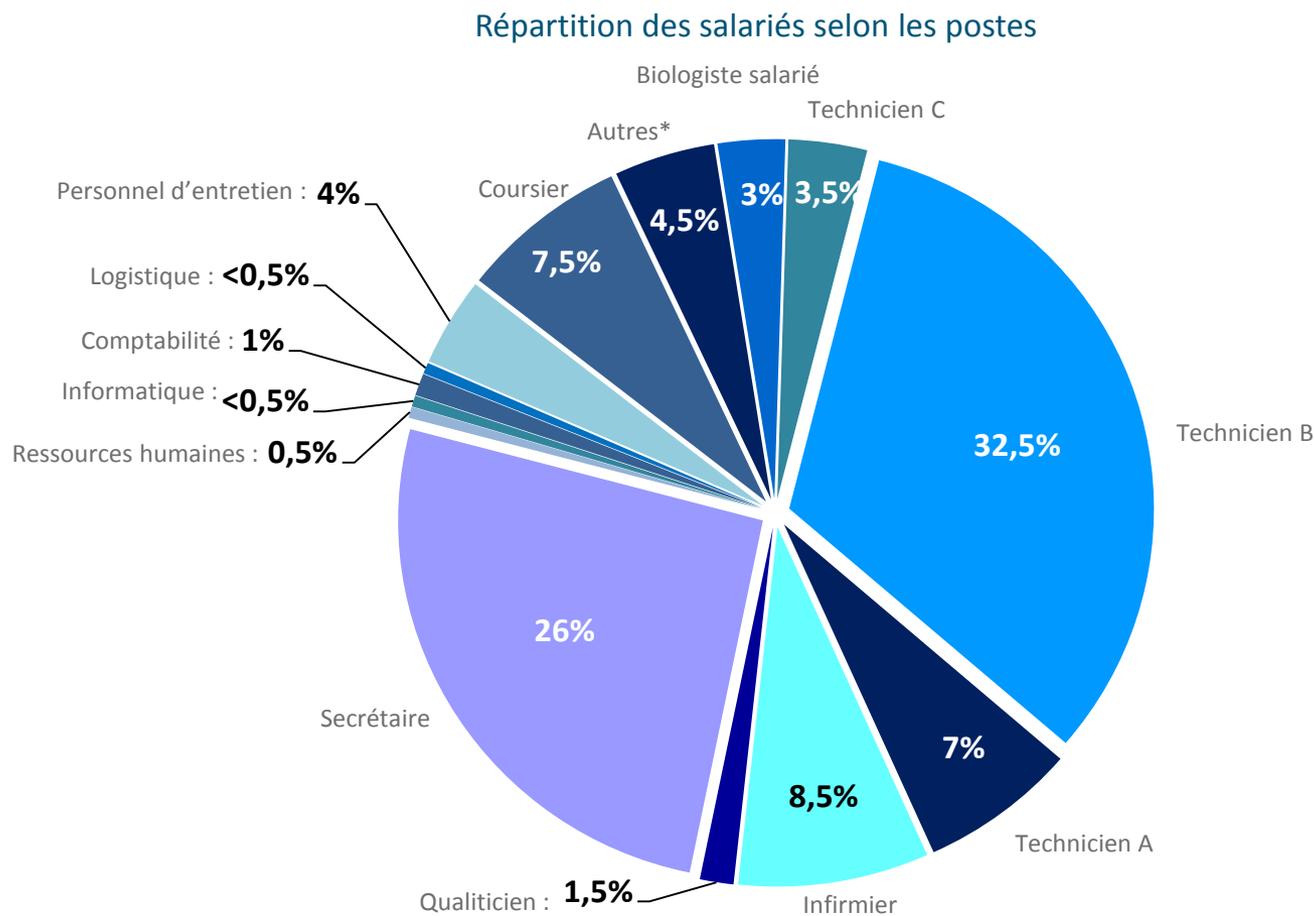


Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

1.2.7 - Selon les postes

En 2015, les postes regroupant le plus de salariés sont les techniciens B (32,5 % des salariés de la profession), les secrétaires (26 %) et les infirmiers (8,5 %).



Autres* : Direction générale (DG, assistante, responsable administratif et financier, juriste, ...), communication, marketing, administratif polyvalent, achats, relations extérieures, hygiène et sécurité, responsable qualité, aide technicien, polyvalent, ingénieur génétique, cadre technique



Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

1.2.7 - Selon les postes

Selon le sexe des salariés

Postes	Hommes	Femmes	Ensemble
Biologiste salarié	9 %	2,5 %	3 %
Technicien C	4 %	3 %	3,5 %
Technicien B	26,5 %	33,5 %	32,5 %
Technicien A	10,5 %	6,5 %	7 %
Infirmier	6 %	8,5 %	8,5 %
Qualiticien	3,5 %	1,5 %	1,5 %
Secrétaire	0,5 %	29,5 %	26 %
Ressources humaines	< 0,5 %	1 %	0,5 %
Informatique	2 %	< 0,5 %	< 0,5 %
Comptabilité	1,5 %	1 %	1 %
Logistique	1 %	< 0,5 %	< 0,5 %
Personnel d'entretien	4,5 %	4 %	4 %
Coursier	25,5 %	5 %	7,5 %
Autres*	5 %	3,5 %	4,5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Autres* : Direction générale (DG, assistante, responsable administratif et financier, juriste, ...), communication, marketing, administratif polyvalent, achats, relations extérieures, hygiène et sécurité, responsable qualité, aide technicien, polyvalent, ingénieur génétique, cadre technique



Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

1.2.7 - Selon les postes

Selon la taille des entreprises

Postes	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés et plus	Ensemble
Biologiste salarié	11 %	5 %	2,5 %	3 %	3 %
Technicien C	4,5 %	2 %	4,5 %	2,5 %	3,5 %
Technicien B	32 %	32 %	34 %	30,5 %	32,5 %
Technicien A	9 %	9 %	6,5 %	6,5 %	7 %
Infirmier	0,5 %	8 %	8,5 %	9 %	8,5 %
Qualiticien	4,5 %	2 %	1,5 %	1 %	1,5 %
Secrétaire	33 %	28 %	26,5 %	21,5 %	26 %
Ressources humaines	-	< 0,5 %	0,5 %	1 %	0,5 %
Informatique	-	-	< 0,5 %	0,5 %	< 0,5 %
Comptabilité	-	0,5 %	1,5 %	1,5 %	1 %
Logistique	-	-	< 0,5 %	0,5 %	< 0,5 %
Personnel d'entretien	1,5 %	5,5 %	4 %	3 %	4 %
Coursier	1,5 %	5,5 %	9 %	5,5 %	7,5 %
Autres*	2,5 %	2,5 %	1 %	14 %	4,5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Autres* : Direction générale (DG, assistante, responsable administratif et financier, juriste, ...), communication, marketing, administratif polyvalent, achats, relations extérieures, hygiène et sécurité, responsable qualité, aide technicien, polyvalent, ingénieur génétique, cadre technique



Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

1.2.8 - Les salariés handicapés

En 2015, la profession dénombre 2,1 % de salariés handicapés soit 1 % dans les entreprises de moins de 20 salariés et 2,2 % dans les structures de 20 salariés et plus.

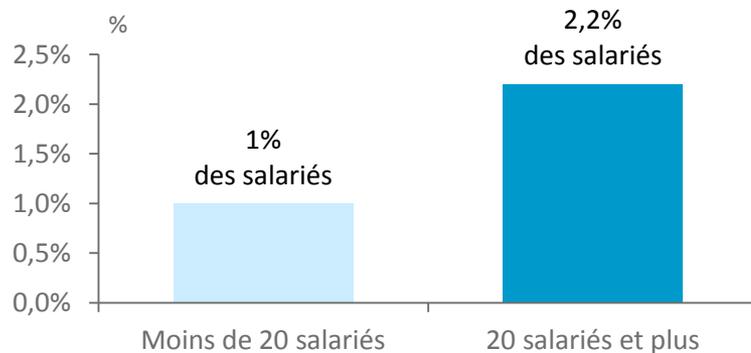
24,5 % des salariés handicapés sont des hommes et 75,5 % sont des femmes.

2,1 % des salariés

Part des salariés handicapés
au 31 décembre 2015

Soit 900 salariés handicapés

Selon la taille des entreprises



Répartition des salariés handicapés
selon leur sexe



24,5 %



75,5 %



Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

1.2.8 - Les salariés handicapés

En moyenne, les salariés handicapés sont âgés de 45,5 ans au 31 décembre 2015, soit 44,5 ans pour les hommes et 46 ans pour les femmes. Les salariés handicapés apparaissent ainsi légèrement plus âgés que l'ensemble de la profession (42,5 ans).

45,5 ans

Age moyen des salariés handicapés
au 31 décembre 2015

L'âge moyen des salariés handicapés
selon leur sexe



44,5 ans



46 ans



Chapitre 1 : Effectifs salariés

1.2. Structure des effectifs

1.2.9- Intérim et stagiaires

En 2015, 14,5 % des entreprises ont recours à l'intérim, soit 74 000 heures effectuées.

En 2015, 66 % des entreprises de la profession ont accueilli un stagiaire soit 2 500 jeunes.

14,5 % des entreprises

Part d'entreprises ayant eu recours à l'intérim
en 2015



74 000 heures d'intérim

Nombre d'heures d'intérim effectuées au cours
de l'année 2015 tous métiers confondus,
soit 45 ETP

66 % des entreprises

Part d'entreprises ayant accueilli des stagiaires
en 2015



2 500 stagiaires

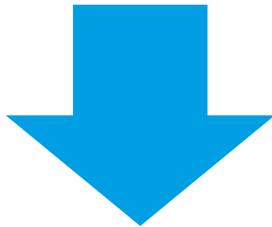
Nombre de stagiaires accueillis au cours de
l'année 2015



Chapitre 2 : Mouvements de personnel

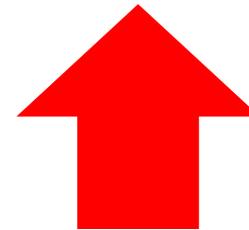
2.1. Nombre d'embauches et de départs

Au cours de l'année 2015, 9 890 salariés ont été embauchés dans la profession et 9 730 sont partis, soit un solde positif de 160 salariés.



+ 9 890 embauches

Soit un taux d'embauche⁽¹⁾ de **23,5 %**



- 9 730 départs

Soit un taux de départ⁽²⁾ de **23 %**

SOLDE : + 160 salariés

Soit une augmentation de **0,5 %**

⁽¹⁾ nombre d'embauches en 2015 rapporté au nombre de salariés au 31 décembre 2015

⁽²⁾ nombre de départs en 2015 rapporté au nombre de salariés au 31 décembre 2015



Chapitre 2 : Mouvements de personnel

2.2. Nature des embauches

2.2.1 - Selon le sexe et l'âge

Parmi les 9 890 embauches de la profession recensées en 2015, 20 % sont des hommes et 80 % des femmes, soit une surreprésentation des hommes par rapport à la structure de la branche.

Plus de la moitié des embauches (54,5 %) concerne des salariés âgés de 26 à 49 ans.

Répartition des embauches selon
le sexe des salariés



20 %

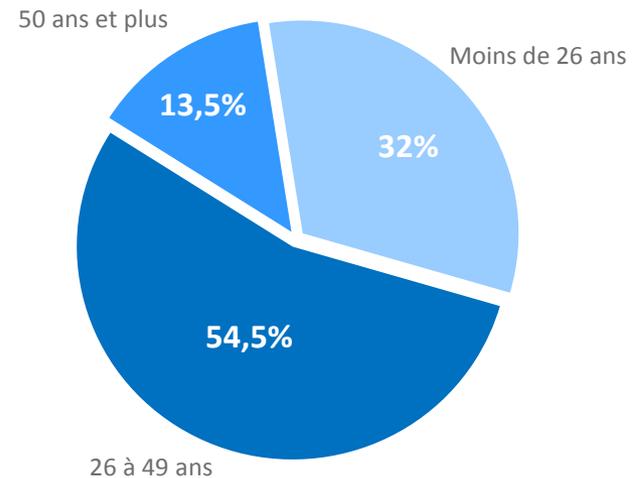
1 980 embauches



80 %

7 910 embauches

Répartition des embauches
selon l'âge





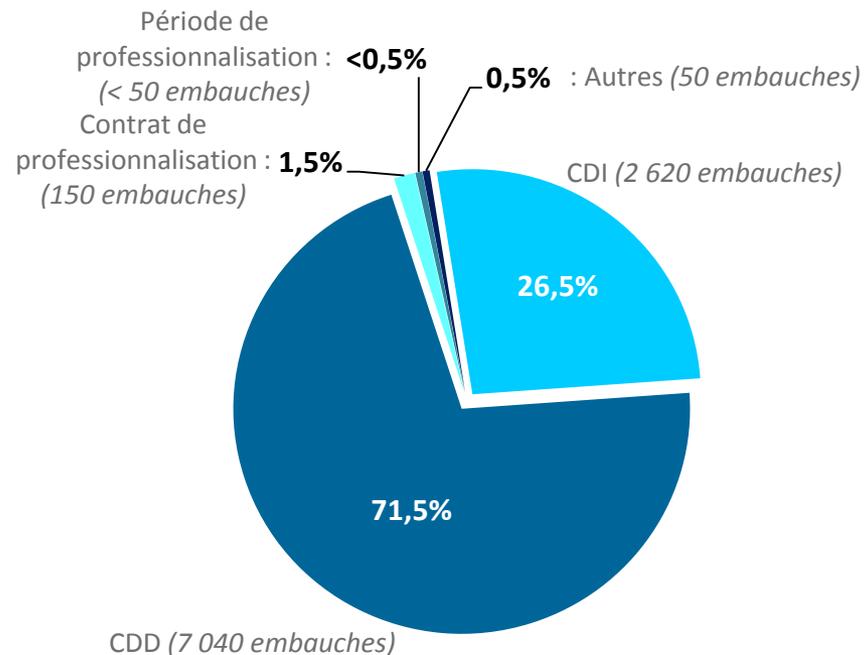
Chapitre 2 : Mouvements de personnel

2.2. Nature des embauches

2.2.2 - Selon la nature des contrats de travail

Alors que les CDD représentent seulement 6,5 % des contrats des salariés présents au 31 décembre 2015, ils concentrent 71,5 % des contrats signés au cours de l'année 2015.

Répartition des embauches selon la nature des contrats de travail





Chapitre 2 : Mouvements de personnel

2.2. Nature des embauches

2.2.2 - Selon la nature des contrats de travail

Selon le sexe des salariés

	Hommes	Femmes	Ensemble
CDI	21 %	27,5 %	26,5 %
CDD	78 %	70 %	71,5 %
Contrats de professionnalisation	0,5 %	1,5 %	1,5 %
Période de professionnalisation	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
Autres	0,5 %	1 %	0,5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %



Chapitre 2 : Mouvements de personnel

2.2. Nature des embauches

2.2.2 - Selon la nature des contrats de travail

Selon la taille des entreprises

	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 à 199 salariés	200 salariés et plus	Ensemble
CDI	40,5 %	40 %	22 %	25 %	26,5 %
CDD	54 %	55 %	77 %	74 %	71,5 %
Contrats de professionnalisation	2,5 %	2 %	0,5 %	0,5 %	1,5 %
Période de professionnalisation	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
Autres	3 %	3 %	0,5 %	0,5 %	0,5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %



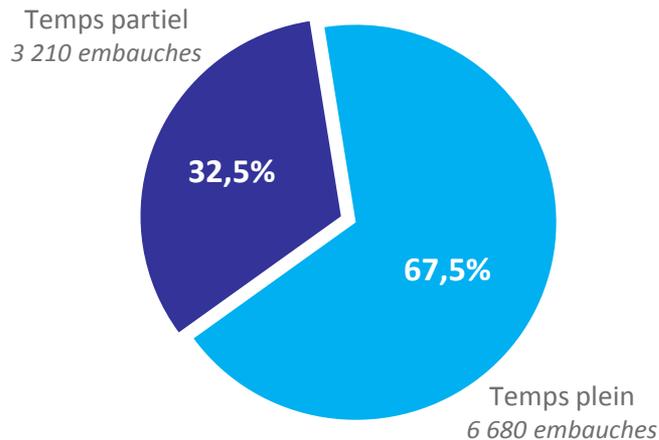
Chapitre 2 : Mouvements de personnel

2.2. Nature des embauches

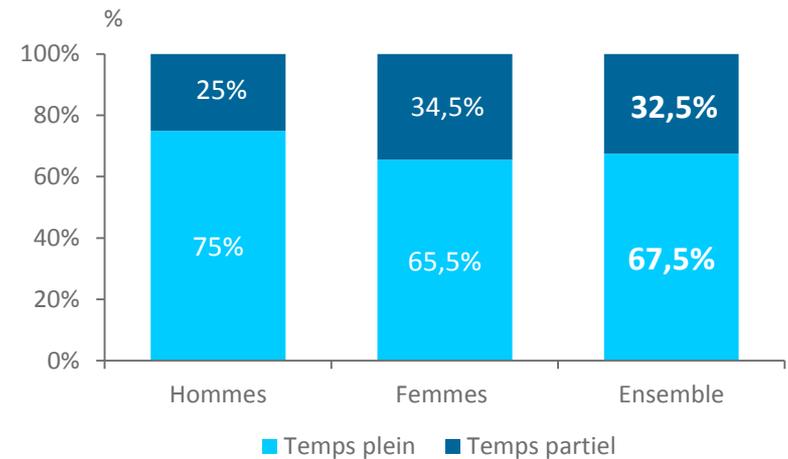
2.2.3 - Selon la durée du travail

Alors que les salariés à temps partiel représentent 24 % des effectifs présents au 31 décembre 2015, ils concentrent 32,5 % des embauches au cours de l'année 2015.

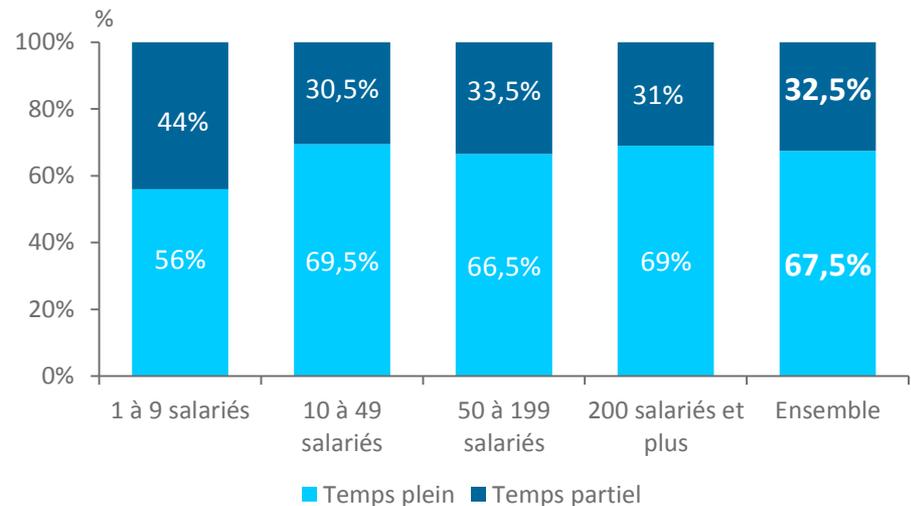
Répartition des embauches
selon la durée du travail



Selon le sexe des salariés



Selon la taille des entreprises





Chapitre 2 : Mouvements de personnel

2.3. Nature des départs

2.3.1 - Selon le sexe et l'âge

Parmi les 9 890 embauches de la profession recensées en 2015, 20,5 % sont des hommes et 79,5 % des femmes, soit une surreprésentation des hommes par rapport à la structure de la branche.

Plus d'un salarié sur deux embauché est âgé de 26 à 49 ans (53 %).

Répartition des embauches selon le sexe des salariés

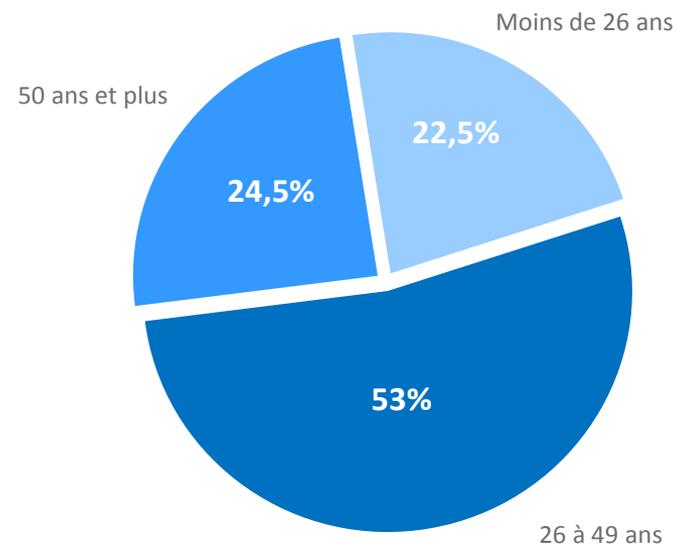


20,5 %
1 990 embauches



79,5 %
7 740 embauches

Répartition des embauches selon l'âge





Chapitre 2 : Mouvements de personnel

2.3. Nature des départs

2.3.1 - Selon les motifs

Répartition des départs selon le motif

	% de départs
Démissions	12 % (1 150 départs)
Fin CDD	71,5 % (6 960 départs)
Pendant la période d'essai	2 % (200 départs)
Rupture conventionnelle	3 % (290 départs)
Licenciements	1,5 % (150 départs)
Licenciements économiques	0,5 % (50 départs)
Départs en retraites ou préretraites	6,5 % (630 départs)
Fin de contrats d'apprentissage/de professionnalisation	1,5 % (150 départs)
Inaptitude	1 % (100 départs)
Non identifiés	0,5 % (50 départs)
Ensemble	100 % (9 730 départs)



Chapitre 2 : Mouvements de personnel

2.3. Nature des départs

2.3.1 - Selon les motifs

ZOOM SUR LES 55 ANS ET PLUS

Répartition des départs selon le motif

	% de départs
Démissions	4,5 %
Fin CDD	51 %
Pendant la période d'essai	< 0,5 %
Rupture conventionnelle	2 %
Licenciements	3 %
Licenciements économiques	< 0,5 %
Départs en retraites ou préretraites	34 %
Fin de contrats d'apprentissage/de professionnalisation	-
Inaptitude	3,5 %
Non identifiés	2 %
Ensemble	100 %



Chapitre 3. Rémunération

3.1 – La masse salariale

1,1 milliard d'euros

Montant de la masse salariale brute en 2015,

*Soit **21,5 %** du chiffre d'affaires T.T.C 2015*



Chapitre 3. Rémunération

3.2 – Salaires mensuels bruts moyens

Salaires mensuels bruts de base moyens pour le mois de décembre 2015 à temps plein

Salaires mensuels hors primes ponctuelles, hors primes de 13^{ème} mois ou de vacances, hors heures supplémentaires ou complémentaires, hors intéressement et participation, hors ancienneté

Coefficient	Hommes	Femmes	Ecarts F / H	Ecarts Minima*
135	1 497 €	1 503 €	+ 0,5 %	+ 2 %
150	1 516 €	1 515 €	< - 0,5 %	+ 2,5 %
160	1 541 €	1 545 €	+ 0,5 %	+ 4 %
170	1 543 €	1 554 €	+ 0,5 %	+ 4 %
180	1 558 €	1 558 €	=	+ 4 %
200	1 570 €	1 568 €	< - 0,5 %	+ 4 %
210	1 572 €	1 572 €	=	+ 4 %
220	1 591 €	1 597 €	+ 0,5 %	+ 3,5 %
230	1 654 €	1 657 €	< + 0,5 %	+ 4 %
240	1 688 €	1 698 €	+ 0,5 %	+ 3,5 %
250	1 784 €	1 788 €	< + 0,5 %	+ 5,5 %

* Accord du 26 novembre 2015



Chapitre 3. Rémunération

3.2 – Salaires mensuels bruts moyens

Salaires mensuels bruts de base moyens pour le mois de décembre 2015 à temps plein

Salaires mensuels hors primes ponctuelles, hors primes de 13^{ème} mois ou de vacances, hors heures supplémentaires ou complémentaires, hors intéressement et participation, hors ancienneté

Coefficient	Hommes	Femmes	Ecarts F / H	Ecarts Minima*
260	1 895 €	1 841 €	- 3 %	+ 6 %
270	1 991 €	1 960 €	- 1,5 %	+ 9,5 %
280	2 027 €	2 011 €	- 1 %	+ 9 %
290	2 081 €	2 086 €	< + 0,5 %	+ 10 %
300	2 231 €	2 242 €	+ 0,5 %	+ 15 %
310	2 274 €	2 262 €	- 0,5 %	+ 12,5 %
350	2 443 €	2 403 €	- 1,5 %	+ 6 %
400	2 943 €	2 904 €	- 1,5 %	+ 13,5 %
500	3 670 €	3 512 €	- 4,5 %	+ 10 %
600	5 330 €	5 335 €	< + 0,5 %	+ 38,5 %
800	5 940 €	5 736 €	- 3,5 %	+ 12 %

* Accord du 26 novembre 2015



Chapitre 3. Rémunération

3.3 – Accord d'intéressement et de participation

Près d'un quart des entreprises de la profession ont un accord d'intéressement et un tiers un accord de participation.

23 % des entreprises

Part d'entreprises ayant
un accord d'intéressement en 2015



91 % des accords d'intéressement

Part des accords d'intéressement ayant
donné lieu à un versement en 2015

33 % des entreprises

Part d'entreprises ayant
un accord de participation en 2015



83,5 % des accords de participation

Part des accords de participation ayant
donné lieu à un versement en 2015



Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.1 – Formation professionnelle

Le montant des dépenses théoriques de formation au titre du plan de formation pour 2015 est de 11 milliards et celui des dépenses réelles de 12,5 milliards.

Plus d'un tiers des entreprises de la profession versent leur cotisation à un organisme autre que l'OPCA-PL et près des ¾ gèrent en interne leurs dépenses au titre du plan.

11 MD€

Montant des dépenses théoriques de formation
au titre du plan de formation

36 % des entreprises

Part d'entreprises versant sa cotisation à un
organisme autre que l'OPCA-PL

12,5 MD€

Montant des dépenses réelles de formation au
titre du plan de formation

72 % des entreprises

Part d'entreprises gérant en interne ses
dépenses au titre du plan



Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.1 – Formation professionnelle

Dans la quasi-totalité des entreprises de la branche, au moins un salarié a suivi une action de formation dans le cadre d'un plan de formation.

64,5 % des salariés de la branche ont suivi une formation au cours de l'année 2015.

99 %

 des entreprises

Part d'entreprises avec au moins un salarié ayant suivi des actions de formation dans le cadre d'un plan de formation en 2015

Selon la taille des entreprises

	% d'entreprise
1 à 9 salariés	95 %
10 à 49 salariés	100 %
50 à 199 salariés	100 %
200 salariés et plus	100 %
Ensemble	99 %

64,5 %

 des salariés

Part des salariés ayant suivi au moins une formation en 2015

Selon la taille des entreprises

	% d'entreprise
1 à 9 salariés	35 %
10 à 49 salariés	60 %
50 à 199 salariés	72 %
200 salariés et plus	54 %
Ensemble	64,5 %



Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.1 – Formation professionnelle

89,5 % des salariés ayant suivi au moins une formation en 2015 sont des femmes et 10,5 % des hommes.

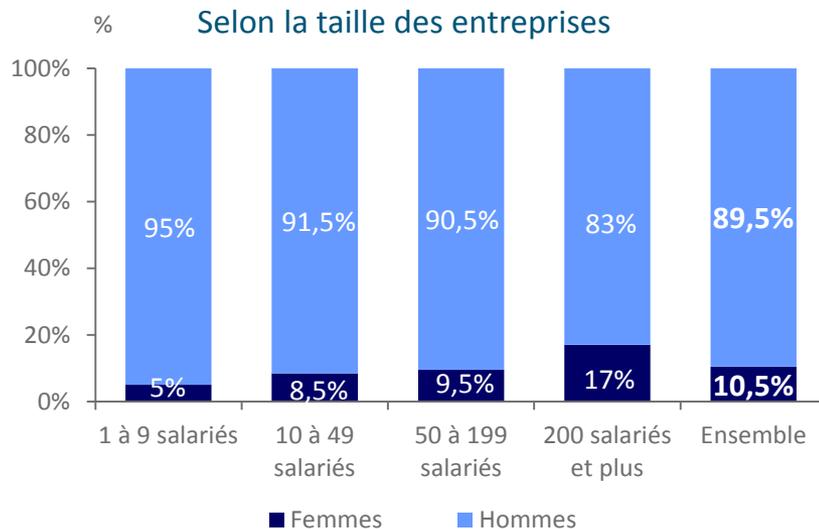
En moyenne, un salarié a suivi 11 heures de formation au cours de l'année 2015. Le nombre d'heures de formation est nettement plus important pour les salariés des entreprises les plus petites (35 h/salarié).

Répartition des salariés formés
selon le sexe des salariés



10,5 % des salariés formés

89,5 % des salariés formés



11 heures de formation

Nombre d'heures moyen de formation
suivi par un salarié formé au cours de l'année
2015

Selon la taille des entreprises

	Heures par salarié
1 à 9 salariés	35 h/salarié
10 à 49 salariés	12 h/salarié
50 à 199 salariés	11 h/salarié
200 salariés et plus	10 h/salarié
Ensemble	11 h/salarié



Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.1 – Formation professionnelle

En 2015, 0,1 % des salariés ont effectué un CIF.

3 % des salariés de plus de 55 ans ont assuré une fonction de tuteur de jeune en formation en 2015 au sein de leur entreprise.

0,1 % des salariés

Part des salariés ayant effectué un CIF
en 2015

3 % des salariés de plus de 55 ans

Part des salariés de plus de 55 ans ayant assuré
une fonction de tuteur de jeune en formation
en 2015

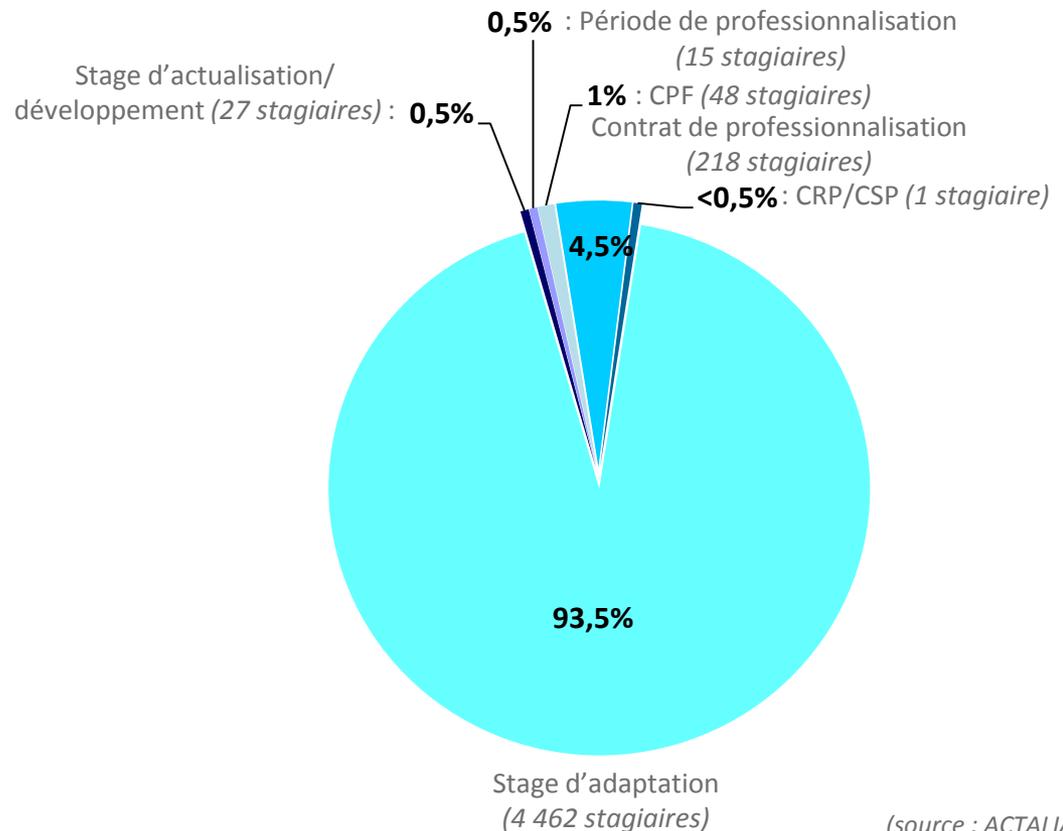


Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.1 – Formation professionnelle (source ACTALIANS)

En 2015, la branche compte 4 771 stagiaires. La majeure partie d'entre eux (93,5 %) suivent un stage d'adaptation.

Répartition des stagiaires selon les dispositifs



4 771 stagiaires

Nombre de stagiaires en 2015

! Tous les projets de formation ne sont pas financés par Actalians (gestion en interne, autres OPCA...)

(source : ACTALIANS/I+C)



Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.1 – Formation professionnelle (source ACTALIANS)

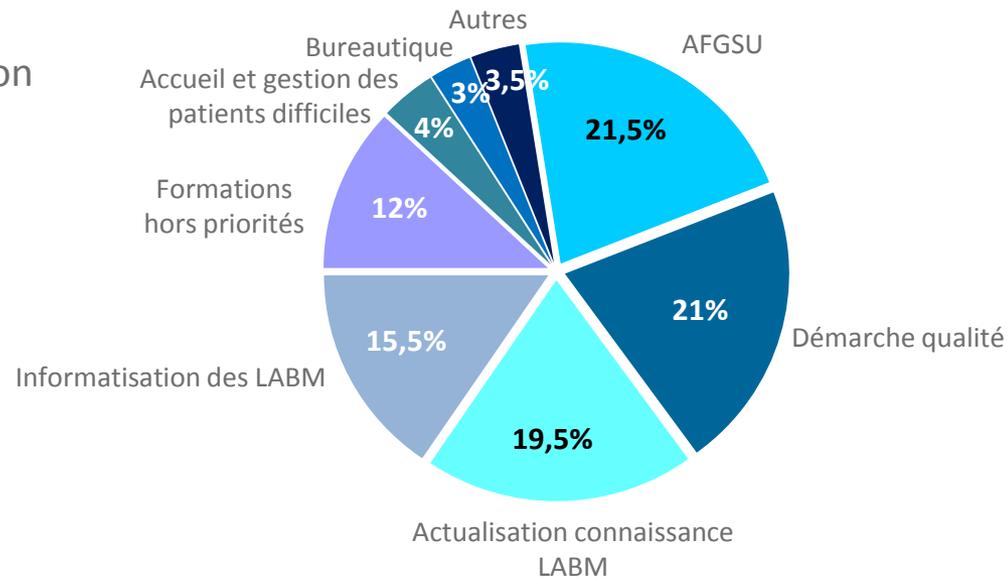
Parmi les 4 462 stagiaires ayant suivi un stage d'adaptation en 2015, 21,5 % ont suivi une AFGSU, 21 % une formation sur la démarche qualité et 19,5 % une actualisation des connaissances LABM.

ZOOM SUR LES STAGES D'ADAPTATION

Répartition des stages d'adaptation selon le type de formation

4 462 stagiaires

Nombre de stages d'adaptation en 2015



(source ACTALIANS/I+C)

! Tous les projets de formation ne sont pas financés par Actalians (gestion en interne, autres OPCA...)



Chapitre 4. Conditions de travail et divers

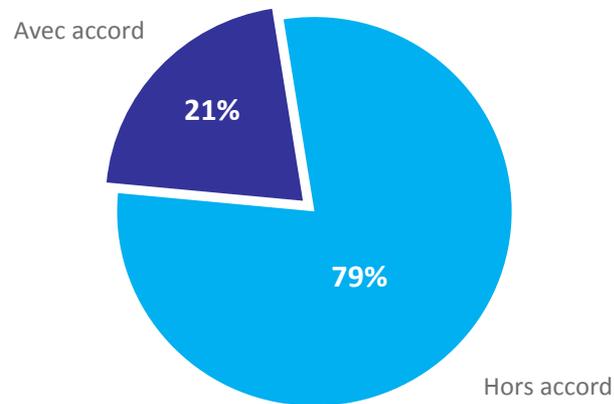
4.1 – Formation professionnelle (source ACTALIANS)

Parmi les 48 stagiaires ayant suivi un contrat de professionnalisation en 2015, 79 % d'entre eux l'ont réalisé hors accord.

ZOOM SUR LES CPF

Répartition des CPF selon l'accord

48 CPF
Nombre de CPF en 2015



(source ACTALIANS/I+C)

 Tous les projets de formation ne sont pas financés par Actalians (gestion en interne, autres OPCA...)



Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.2 – Les absences

En 2015, on compte 18 900 absences soit 0,45 absence par salarié. Le nombre d'absences par salarié croît avec la taille des entreprises (0,2 absences par salarié pour les entreprises les petites contre 0,55 absences pour les entreprises les plus importantes).

85 % des absences sont dues à la maladie et 10,5 % la maternité.

18 900 absences

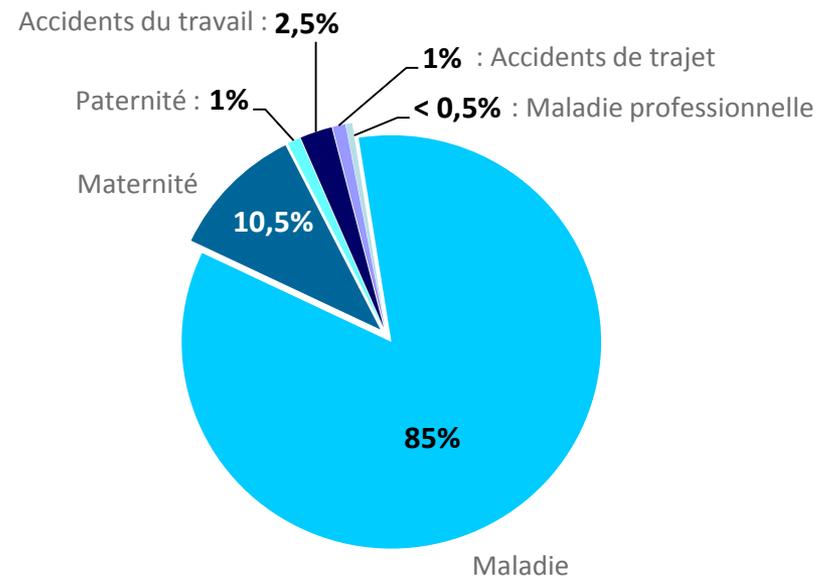
Nombre d'absences en 2015

Soit **0,45** abs./salarié

Selon la taille des entreprises

	Heures par salarié
1 à 9 salariés	0,2 Abs./sal
10 à 49 salariés	0,4 Abs./sal
50 à 199 salariés	0,45 Abs./sal
200 salariés et plus	0,55 Abs./sal
Ensemble	0,45 Abs./sal

Répartition des absences selon les motifs





Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.2 – Les absences

Les 18 900 absences ont représenté au total 620 200 jours d'absence en 2015, soit une moyenne de 15 jours par salarié.

Des absences un peu plus longues dans les entreprises de moins de 50 salariés.

Près des deux tiers des jours d'absence correspondent à des arrêts maladie (64,5 %) et plus d'un quart à des congés maternité (27 %).

620 200 jours d'absence

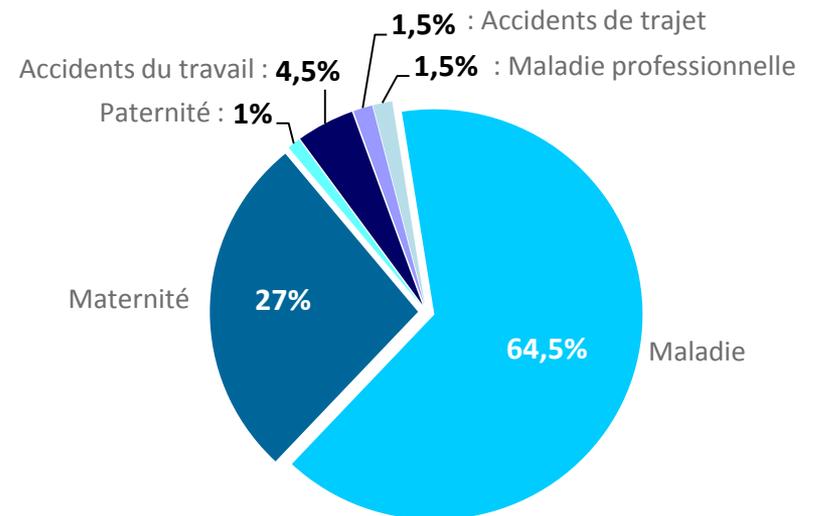
Nombre de jours d'absence en 2015

Soit **15** jours/salarié

Selon la taille des entreprises

	Jours par salarié
1 à 9 salariés	16 jours/sal.
10 à 49 salariés	18 jours/sal.
50 à 199 salariés	13,5 jours/sal.
200 salariés et plus	14,5 jours/sal.
Ensemble	15 jours/sal.

Répartition des absences selon les motifs





Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.3 – Heures supplémentaires, complémentaires et jours fériés

82,5 % des entreprises

Part des entreprises ayant eu recours aux heures supplémentaires en 2015

53,5 % des salariés à temps plein

Part des salariés à temps plein ayant effectué des heures supplémentaires

Soit **17 100** salariés à temps plein

1H20 par semaine et par salarié

Nombre d'heures supplémentaires effectuées en moyenne par salarié concerné

57 % des entreprises

Part des entreprises ayant eu recours aux heures complémentaires en 2015

46,5 % des salariés à temps partiel

Part des salariés à temps partiel ayant effectué des heures complémentaires

Soit **4 700** salariés à temps partiel

1H00 par semaine et par salarié

Nombre d'heures complémentaires effectuées en moyenne par salarié concerné



Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.4 – Modulation du temps de travail

En 2015, près d'un quart des entreprises ont pratiqué la modulation du temps de travail. Une proportion qui croît en fonction de la taille des entreprises, oscillant entre 5 % pour les structures de 1 à 9 salariés et 46 % pour celles de 100 salariés et plus.

22,5 % des entreprises

Part des entreprises pratiquant la modulation
du temps de travail en 2015

Selon la taille des entreprises

	% d'entreprise
1 à 9 salariés	5 %
10 à 49 salariés	15 %
50 à 199 salariés	43 %
200 salariés et plus	46 %
Ensemble	22,5 %



Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.5 – La sous-traitance

En 2015, près de sept entreprises sur dix ont pratiqué la sous-traitance. Une proportion d'entreprises concernées par la sous-traitance plus importante parmi les entreprises les plus petites (1 à 9 salariés).

Les travaux les plus sous-traités concernent principalement les analyses spécialisées (48 % des entreprises) et l'entretien des locaux et/ou des véhicules (37 %).

69 % des entreprises

Part des entreprises pratiquant
la sous-traitance en 2015

Selon la taille des entreprises

	% d'entreprise
1 à 9 salariés	90 %
10 à 49 salariés	72 %
50 à 199 salariés	54 %
200 salariés et plus	66 %
Ensemble	69 %

**Les travaux sous-traités
(réponses spontanées)**

	% d'entreprises ayant sous-traités en 2015
Analyses spécialisées	48 %
Entretien (locaux, véhicules, ...)	37 %
Transports (courses, tournées, ...)	14 %
Préparation matériel	12 %



Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.6 – Le travail de nuit (21 heures – 6 heures)

En 2015, 28 % des entreprises ont eu recours au travail de nuit. Cette proportion croît en fonction de la taille des entreprises. 4,5 % des salariés ont effectué un travail de nuit en 2015 soit 1 850 salariés.

28 % des entreprises

Part des entreprises ayant recours au travail
de nuit en 2015

Selon la taille des entreprises

	% d'entreprise
1 à 9 salariés	0 %
10 à 49 salariés	13,5 %
50 à 199 salariés	59,5 %
200 salariés et plus	100 %
Ensemble	28 %

4,5 % des salariés

Part des salariés ayant effectué un travail
de nuit en 2015
soit **1 850** salariés



Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.7 – Le travail du dimanche

En 2015, plus de 40 % des entreprises ont eu recours au travail le dimanche. Une part croissante en fonction de la taille des entreprises.

Le travail le dimanche a concerné 14,5 % des salariés soit 6 100 personnes.

42,5 % des entreprises

Part des entreprises ayant recours au travail
le dimanche en 2015

Selon la taille des entreprises

	% d'entreprise
1 à 9 salariés	5 %
10 à 49 salariés	33,5 %
50 à 199 salariés	74 %
200 salariés et plus	100 %
Ensemble	42,5 %

14,5 % des salariés

Part des salariés ayant travaillé le dimanche
en 2015

soit **6 100** salariés



Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.8 – Les astreintes

En 2015, un peu plus de la moitié des entreprises ont pratiqué les astreintes. Cette proportion croît également en fonction de la taille des entreprises.

7,5 % des salariés ont effectué des astreintes en 2015 soit 3 200 salariés.

51 % des entreprises

Part des entreprises pratiquant les astreintes
en 2015

Selon la taille des entreprises

	% d'entreprise
1 à 9 salariés	6 %
10 à 49 salariés	57 %
50 à 199 salariés	66 %
200 salariés et plus	83 %
Ensemble	51 %

7,5 % des salariés

Part des salariés ayant effectué des astreintes
en 2015

soit **3 200** salariés



Chapitre 4. Conditions de travail et divers

4.9 – Représentation du personnel

71 % des entreprises

Part des entreprises ayant des délégués du personnel (DP) en 2015

35 % des entreprises

Part des entreprises ayant un comité d'entreprise (CE) en 2015

33 % des entreprises

Part des entreprises ayant un comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) en 2015

16 % des entreprises

Part des entreprises ayant des délégués syndicaux en 2015

26 % des entreprises

Part des entreprises ayant une délégation unique du personnel (DUP) en 2015



SYNTHESE

Partie 1. Données économiques

- **792** entreprises en 2015 (- **12,5 %** 2015/2014) et **3 612** établissements (- **1 %** 2015/2014)
- **5,1 milliards d'euros T.T.C** de chiffre d'affaires en 2015 (**0 %** 2015/2014)

Partie 2. Données sociales

- **42 088** salariés au 31 décembre 2015 (+ **0,5 %** 2015/2014)
 - **12,5 %** sont des hommes et **87,5 %** des femmes
 - L'âge moyen est de **42,5 ans**
 - L'ancienneté moyenne est de **12,5 ans**
 - **93 %** sont en CDI, **6,5 %** en CDD et **0,5 %** autres
 - **86,5 %** sont non cadres, **6,5 %** assimilés cadres et **7 %** cadres
 - **76 %** sont à temps plein et **24 %** à temps partiel
 - **32,5 %** sont des techniciens B, **26 %** des secrétaires **8,5 %** des infirmiers et **33 %** autres
 - **2,1 %** de salariés handicapés
- **9 890** embauches et **9 730** départs en 2015
- **18 900** absences en 2015 soit **620 200 jours** d'absences
- **64,5 %** des salariés ont suivie une formation en 2015



Les chiffres qui comptent